SIXIÈME ANNÉE. — N° 123 15 FEVRIER 1902 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ECHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

DEUX LIVRES, DEUX MÉTHODES

J'ai trouvé sur ma table de travail, en revenant de voyage, deux ouvrages que j'ai lus avec un très inégal intérêt.

L'un m'a causé un véritable plaisir et l'autre m'a — mais c'est une façon de parler — presque mis en colère.

Le premier, c'est le livre de M. Paul Flambart : *L'Influence astrale*.

J'ai une marotte. C'est d'apporter dans l'étude du « merveilleux » le même souci de précision qu'on apporte d'ordinaire dans l'étude des phénomènes qui font l'objet des sciences positives.

Je me méfie de toutes les théories *a priori*, si séduisantes et si logiques qu'elles m'apparaissent. Les faits seuls pour moi ont une valeur objective et réelle.

Et je suis persuadé que si, aujourd'hui, tant de gens n'éprouvent que de l'éloignement pour les ouvrages qui traitent du merveilleux, c'est que, jusqu'en ces derniers temps du moins, les auteurs de ces ouvrages ne savaient ou ne voulaient pas voir les phénomènes en eux-mêmes et qu'ils ne les considéraient qu'à travers leurs croyances ou leurs doctrines personnelles.

La plupart des écrivains spirites, par exemple, tombent dans ce travers, de la meilleure foi du monde d'ailleurs, et beaucoup d'écrivains catholiques leur ressemblent, sur ce point, comme des frères...

Ce qui m'a plu, surtout, dans le livre de M. Paul Flambart, c'est qu'il dénote chez son auteur un esprit dégagé de toute idée préconçue, un esprit vraiment libre, c'est-à-dire vraiment scientifique.

M. P. Flambart s'est demandé si l'Astrologie contenait une part de vérité. Il s'est demandé s'il était exact que la disposition des astres au moment de la naissance de tel personnage donné pût avoir une influence quelconque sur le caractère et sur la destinée de ce personnage.

Evidemment, s'il avait raisonné *a priori*, il aurait abouti, comme tant d'autres, à cette conclusion, que l'Astrologie est une science purement chimérique.

Il a fait mieux. Au lieu de raisonner, il a observé. Il a dressé des milliers d'horoscopes et il a vérifié que la grande majorité de ces horoscopes s'étaient réalisés. Il ne s'en est pas tenu là : il a fait l'opération contraire.

Au lieu de déterminer les goûts, les inclinations, la destinée de tels individus donnés d'après le ciel de leur nativité, il a déterminé le ciel de leur nativité d'après leurs goûts, leur caractère, les principaux incidents de leur vie.

Or, il est tombé juste.

N'est-ce pas là la preuve péremptoire, la preuve par le fait, que tout, en astrologie, n'est pas fantaisies de songe creux?

Peu importe après cela que, *théoriquement*, on ne puisse d'une façon satisfaisante expliquer l'influence astrale. Un fait établi est plus fort que toutes les hypothèses et toutes les négations.

Bien entendu, puisque je ne les ai pas refaits après lui — j'en suis malheureusement incapable — je ne me porte pas garant de l'exactitude des obser-

vations et des calculs de M. Paul Flambart. Mais je dis que la méthode qu'il a suivie est la seule susceptible de dégager la part d'erreur et de vérité contenues dans les sciences occultes — ainsi nommées sans doute parce que leurs adversaires les ont obscurcies à plaisir.

Je ne voudrais pas médire du R. P. Pie Michel Rolfi, l'auteur de la *Magie moderne*, le second des ouvrages que je viens de parcourir.

Je dois pourtant avouer qu'il ne m'apparaît pas que son effort puisse faire faire un grand pas aux solutions des problèmes qui sollicitent, à l'heure actuelle, l'attention des chercheurs de bonne foi.

Le Révérend Père procède par une voie complètement opposée à celle de M. Paul Flambart.

Pour lui, il n'y a que les doctrines qui comptent. Les faits, à ses yeux, sont moins que rien. Et il faut voir comme il les traite, pour les obliger à confirmer ses théories.

Ainsi, par exemple, il ne croit pas au fluide vital.

Croyez-vous que, pour en démontrer l'inexistence, il observe et analyse les faits qui ont pu faire croire à sa réalité ? Ah ! bien, oui. Il préfère en donner, à vue de nez, la définition suivante :

Ce serait une substance plus subtile que le gaz et même que l'air, une véritable force rayonnante, dont le cerveau est le générateur. Ce serait par lui que l'âme est en communication avec son propre corps, avec le monde extérieur, et que nos organes fonctionnent. D'après cette hypothèse, ce n'est pas, à proprement parler, au moyen des sens que se voient les objets extérieurs, mais grâce au fluide vital que le cerveau dirige sur eux par l'intermédiaire des sens, et qui les enveloppe, pour ainsi dire, de lumière et les rend sensibles.

Voilà comment l'homme éveillé perçoit les objets, et c'est de la même manière que le magnétisé entre également en relation avec les objets. Que le magnétiseur demande, par exemple, à son sujet : « Que fait le pape en ce moment dans son palais du Vatican ? » Le patient dirige alors immédiatement son *fluide* sur le Vatican et, grâce à ce jet lumineux, il trouve, il voit, il décrit tout ce qu'il y a et tout ce qui s'y passe.

Pour produire cet étrange phénomème, l'opérateur n'a pas besoin de manifester sa volonté par un ordre verbal, il peut employer la suggestion mentale. Comme le magnétisé lit dans son esprit par le moyen du *fluide vital*, il exécutera fidèlement sa pensée partout où il sera transporté. Le magnétiseur pourra donc très facilement faire voyager le patient dans la lune et, par son entremise, savoir ce qu'est cet astre, ce qu'il contient, s'il est habité ou inhabitable, etc., etc.

Et, après avoir donné cette définition ultra fantaisiste, le R. P. Pie Michel Rolfi, traduit par M. l'abbé Dorangeon, ajoute, triomphant :

« Ce système, qui est une élucubration d'un esprit exalté, ne donne aucune preuve de ce qu'il avance. »

C'est ce qu'on appelle une exécution !

Parlant un peu plus loin de la Force psychique, le religieux italien en donne cette description non moins bizarre et erronée que la précédente :

« La *force psychique* est une force physique commune à tous les hommes. Elle opère à distance et avec le concours d'êtres intelligents affranchis des liens de la matière, mais elle n'emploie pas les âmes des défunts. »

Et, sans autre forme de procès, il ajoute :

— La force psychique n'existe pas.

Ce qui existe, par exemple, c'est le Diable.

C'est le Diable qui, sans intermédiaire, est l'auteur de tous les phénomènes de double vue, de télépathie, de typtologie et, généralement, de tous les phénomènes psychiques.

Et allez donc !

Nous sommes, à l'*Echo du Merveilleux*, d'autant mieux placé pour reprocher au Révérend Père italien cette condamnation en bloc de tous les phénomènes psychiques, que nous n'avons jamais hésité quant à nous, à diagnostiquer, quand elle nous était démontrée, l'intervention démoniaque dans les faits que l'actualité soumettait à nos investigations.

Seulement, cette intervention démoniaque nous ne la préjugeons jamais. Nous ne voyons pas, de parti pris, le diable partout. Nous étudions les phénomènes. Nous les faisons comparaître, en quelque sorte, devant le tribunal du bon sens et nous ne les condamnons pas sans les entendre ou du moins, sans les voir.

Le R. P. Rolfi dédaigne ces précautions. L'observation directe des faits est le cadet de ses soucis.

Le procédé est, en vérité, trop commode et trop simple.

J'ajoute qu'il est infiniment nuisible à la cause qu'il défend.

La seule chance que nous ayons, en effet, de convaincre les incrédules, c'est de nous adresser à eux, non pas au nom d'une doctrine qu'ils repous

sent, mais au nom des faits — de faits positifs et vérifiés.

Or, c'est donner, par avance, raison aux incrédules contre nous, que de leur présenter des faits dénaturés et déformés comme ceux que leur présente le R. P. Rolfi.

C'est aussi, à mon humble avis, aller contre les intérêts mêmes de la foi catholique que de laisser croire que pour se justifier elle a besoin, si je puis ainsi parler, de donner un coup de pouce aux phénomènes... GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Le suicide du marquis de Priola.*

Voici une étrange histoire qui est arrivée à une jeune femme poète; je ne la nommerai pas trop en disant qu'elle a un grand talent et qu'elle est fort jolie : toutes les jeunes femmes poètes se croient, à bon droit, pourvues de ce double don. Mais plusieurs personnes sauront d'autant mieux de qui je parle que l'histoire a été beaucoup racontée depuis huit jours.

La jolie Mme X..., donc, était l'autre soir dans son cabinet de travail, dont voici la topographie sommaire : une table à écrire, placée au milieu du cabinet entre les deux fenêtres; la jeune écrivain s'y place de manière à tourner le dos aux fenêtres, et, dans cette position, elle a en face d'elle un divan au-dessus duquel est une vieille glace de Venise. Un gland de sonnette pend près de la glace.

Mme X... écrivait lorsque, levant les yeux, elle vit le gland de la sonnette qui remuait, se balançait avec une oscillation assez forte. Elle voit cela sans y prendre garde d'abord, puis s'étonne, se lève. Le cordon de sonnette s'était arrêté.

— J'ai rêvé, se dit la jeune femme.

A ce moment paraît un domestique :

— Madame a sonné?

— Non. N'est-ce pas Molly qui aurait joué avec le gland de la sonnette? Je ne la croyais pas ici... Voyez.

Le domestique chercha, regarda sous les meubles. Ni chien (Molly, petite chienne havanaise, *delicias Dominæ*) ni chat n'étaient dans la pièce ; toutes les portes fermées.

— Enfin, je n'ai pas sonné, dit Mme X... Vous avez entendu distinctement?

— J'avais cru entendre un petit coup de sonnette, répondit le valet, qui se retira.

Restée seule, Mme X..., un peu émue, pensa avec orgueil qu'une femme moins intelligente et moins éclairée aurait eu grand'peur, se disant en même temps que la chambre de son mari est à deux pas et qu'elle n'y fera qu'un tour si le gland de sonnette bouge encore.

Il ne bougeait pas. Elle le regardait de tous ses beaux yeux ; mais elle s'aperçoit d'une sorte de changement dans la lumière. Les deux grandes lampes de la cheminée, la petite lampe d'argent de la table, avaient pâli, semblaient s'éteindre, en même temps qu'une faible clarté, de couleur jaune et triste, naissait dans la glace de Venise, y grandissait, s'en épandait.

Elle est sous le charme, dans une angoisse où elle entend son cœur battre à grands coups. La glace ne réfléchit plus le petit cabinet coquet : une vaste chambre s'y dessine. Elle voit, comme sur une scène lointaine, un homme debout, marchant à pas muets.

La jeune femme reconnaît cet homme. Ce fut un ami ; c'est un homme aimable qui voulut l'être trop près d'elle, un flirt qu'elle n'a pu maintenir dans les limites que son respect d'elle-même et de la Muse marquent à sa coquette fantaisie et aux entreprises des téméraires. Il était trop épris sans doute pour se résigner spirituellement. Ce marquis de Priola, inaccoutumé aux échecs, prit de l'humeur, fut véhément, fut ridicule, et enfin partit, quitta Paris.

Le voici là-bas, sur ce mystérieux théâtre qui s'est ouvert dans la glace, lointain, haut comme une marionnette, mais si reconnaissable, si précis ! Il marche ; il s'arrête près d'une table, y prend une photographie dans son cadre, la contemple ; la jeune femme sent que c'est sa propre photographie et une nuance nouvelle teint son indéfinissable angoisse.

Il marche encore, va poser son front à la fenêtre, revient. Que tient-il dans l'autre main? Que lève-t-il à sa tempe, en regardant toujours la jolie photographie avec un sourire triste et amer? Elle comprend, elle comprend, et crie follement : « Non ! non ! » Elle lit même toutes ses pensées. Deux voix parlent tumultueusement dans l'homme lointain. L'un dit : « Mais tu es fou ! tu ne vas pas te tuer... te tuer ! » l'autre, obstinée, répète : « J'en ai assez... j'en ai assez ! » Elle comprend qu'il a peur de mourir, qu'il ne croit pas lui-même à sa résolution de mourir, et cependant qu'une force obstinée le pousse à mourir. Un bruit, une légère fumée, le tableau s'efface et la jeune femme s'évanouit.

Son mari était accouru. Il avait entendu d'abord comme le bruit d'un coup de revolver, puis un gémissement de sa femme. Il accourait, terrifié. Revenue à elle, Mme X... raconta tout. On s'informa du marquis de Priola (gardons-lui ce nom commode), nul n'en savait rien, sinon qu'il avait quitté Paris depuis un mois environ. Enfin, un de ses amis dit :

— Le pauvre diable ! Il s'est brûlé la cervelle il y a six jours à ..., dans le Tyrol. Dieu sait pourquoi ! C'est une bonne affaire pour les Z..., qui héritent ; il n'avait pas tout mangé.

Est-il besoin de dire que les dates de la vision et du suicide coïncidaient fort exactement ? Mme X. a montré le cordon de sonnette et la glace prophétique à plusieurs personnages fort autorisés. Quel rapport y a-t-il entre l'oscillation du cordon et le spectacle de la glace? D'où vient ce prodigieux phénomène ? Elle n'en sait rien, ni eux, bien qu'ils aient dit là-dessus les choses les plus savantes En attendant, la jeune poètesse n'ose plus rester seule dans son cabinet de travail. Cette anecdote n'a d'autre mérite que d'être authentique ; c'est un mérite considérable en merveilleux.

George Malet.

Carnet d'un psychiste amateur

Au commencement du mois de décembre dernier, faisant, à titre de curiosité, l'expérience toute simple de la table tournante chez une famille amie, je fus étonné d'obtenir des résultats plus intéressants et des réponses plus exactes qu'à l'habitude. Jamais je ne m'étais adonné au spiritisme, et si tout ce que j'avais obtenu jusqu'alors était suffisant pour me faire admettre la possibilité de l'existence des esprits et de leur puissance, il ne l'était pas pour me donner une certitude absolue. Ce soir-là, devant la précision des détails, je ne laissai pas d'être un peu ébranlé. Nous devions ces résultats à une jeune fille d'une vingtaine d'années, Mlle S. B., qui, sans s'être jamais occupée de sciences occultes auparavant, se révéla, d'emblée, fort bon médium. Encouragés par ces premiers succès, nous avons renouvelé souvent nos expériences qui sont devenues, à mesure que la faculté médiumnimique du sujet progressait, de plus en plus intéressantes.

J'ai noté au jour le jour tout ce que nous avons obtenu d'intéressant, et ce sont ces simples notes, prises sous le coup de l'impression première, que je veux mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Echo du Merveilleux*. Je ne suis point spirite. J'ignore le premier mot de cette science, et le médium, Mlle S. B., se trouve dans le même cas. Je n'ai aucunement l'intention de soutenir telle ou telle thèse. Je veux raconter, tout simplement, ce que j'ai constaté, quitte à en tirer plus tard une conclusion, basée sur ces faits mêmes.

5 décembre. — Hier soir, séance intéressante chez les amis B.., de la rue des Martyrs. Nous demandons à l'esprit s'il peut nous dire ce que faisait, à 9 heures, le fils de la maison, qui habite chez une de ses tantes, dans la banlieue.

— Oui. Il dessine.

— Quoi ?

— Marguerites.

— Combien y a-t-il de ces fleurs ?

— Quatorze.

— Quelle est la couleur de son papier à dessin ?

— Gris-bleu.

— Est-il seul à la maison ?

— Non. Tante tricote chaussettes laine noire près de lui.

Tout cela est exact. Je m'en suis rendu compte dès ce matin. A l'heure dite, hier soir, M. Yves B. dessinait quatorze marguerites sur du papier gris-bleu tandis que sa tante tricotait des chaussettes de laine noire à ses côtés.

8 décembre. — Je serais très désireux que l'esprit manifeste sa présence par une sensation quelconque sentie par moi. Il répond que c'est facile, mais exige pour cela l'obscurité presque complète... J'ai la perception très nette, et Mlle S. B. également, d'une multitude d'aiguilles s'enfonçant dans ma main ; cinq minutes après, celle d'un fer rouge se promenant sur mon poignet. C'est très désagréable. Nous arrêtons l'expérience, satisfaits malgré tout.

10 décembre. — Ce soir, nous avons constaté que les esprits possédaient une force quasi-matérielle. Une allumette, placée sur le piano, a été jetée par terre après une attente d'une dizaine de minutes. Un cadre assez lourd a été déplacé de plusieurs centimètres.

11 décembre. — Je suis vraiment étonné ! L'esprit nous a demandé le silence, nous annonçant qu'il allait faire vibrer une corde du piano. Nous percevons fort distinctement le son : c'est un do dièse. Un violoncelle se trouve dans la pièce. Nous prions l'esprit de recommencer sur cet instrument ; il nous donne, de suite, trois notes successives. J'ai la certitude que Mlle S. B... est un médium véritablement doué, et que nous obtiendrons des résultats très intéressants.

13 décembre. — Il y a dans le salon, sur la cheminée, une pendule à balancier.

— Peux-tu l'arrêter ? demandons-nous.

— Oui.

Le battement du balancier est interrompu pendant trente-cinq secondes exactement. Il reprend sa marche, ensuite, très régulièrement. Le résultat s'est fait attendre pendant près de vingt minutes. Nous obtenons, en second lieu, une autre expérience bizarre.

Mon épingle de cravate m'est retirée sans que je m'en aperçoive et tombe à terre.

15 décembre. — Mlle S. B. a distingué très nettement dans l'obscurité une sorte de forme vague et phosphorescente. Brr!!... L'esprit nous explique que c'est son astral, son périsprit. — J'avoue que ni moi, ni les autres personnes présentes, n'ont rien vu du tout. — Notre faculté médiumnimique est-elle trop faible ? C'est probable...

16 décembre. — Je ne sais vraiment pas où nous allons en arriver. J'ai vu, de mes yeux vu, nous avons tous vu, une bougie, qui se trouvait allumée sur le piano, éteinte subitement par un souffle mystérieux. Il restait parmi nous un incrédule, un jeune et distingué avocat près la Cour d'appel, Me L. R., secrétaire d'un des maîtres les plus éminents du Barreau de Paris, qui doutait encore jusqu'à aujourd'hui. Il nous quitte bouleversé... et croyant. Il a vu!

20 décembre. — Je la trouve très mauvaise! L'autre soir je m'étais permis une plaisanterie sur l'esprit « éteigneur »; en rentrant chez moi, 49, boulevard Magenta, j'ai trouvé une statuette brisée en mille morceaux. Elle se trouvait placée sur une encoignure fixée au mur par deux solides pitons : les deux pitons ont disparu!

Et impossible qu'ils soient tombés : mon lit se trouve juste au-dessous, je les aurais retrouvés. Aucune trace, non plus, de la tête de ma « Vénus ». Nous questionnons l'esprit :

— « Punition ». me répond-il.

Me voilà prévenu, on ne m'y reprendra plus!

Mais où la susceptibilité va-t-elle se nicher?...

22 décembre. — Je ne regrette pas ma soirée. Sur la demande de l'esprit, un bouquet de violettes est placé sur une table, à deux mètres au moins du médium : quelques instants après, une de ces fleurs vient tomber près de nos mains. C'est un transport. Obtiendrons-nous bientôt un apport ? Nous le demandons.

— « Oui. Bientôt, » nous est-il répondu.

— « Mais ce soir, veux-tu, car nous sommes impatients ».

— « Je vais essayer. »

Nous attendons cinq minutes, rien; dix, rien. Au bout d'un quart d'heure, l'esprit nous prie de regarder sur un coussin de satin posé sur le lit. Nous apercevons une sorte d'empreinte irrégulière, de forme ronde, et paraissant reproduire les contours d'une médaille ancienne.

— « Qu'as-tu voulu faire ainsi ? »

— « Médaille » répond l'esprit.

Mais nous n'avons pas la médaille elle-même.

25 décembre. — L'idée nous vient de préparer une pâte de mie de pain pour obtenir une nouvelle empreinte dont on distinguera mieux, ainsi, les détails. Les résultats sont bons : une sorte de soleil, un peu flou, reste marqué sur ce mastic nouveau genre.

Décidément nous en sommes pour la cuisine, ce soir. L'esprit demande qu'on lui apporte une assiette d'eau, et il affirme en transporter une goutte sur mon pied. L'expérience m'a rendu sage. Je me souviens de ma statuette. Je ne bronche point... Quelques instants après j'aperçois sur le bout de ma bottine une gouttelette d'eau de la surface d'une pièce de dix sous!

3 janvier. — Des empêchements de toute sorte nous ont obligés de négliger momentanément nos...études... Mlle S. B.. ne va-t elle pas avoir perdu de son fluide? — Nous constatons bien vite que non puisque nous obtenons, d'emblée, l'apport tant désiré. C'est une feuille de papier de soie sur laquelle sont écrits, au crayon, et sans régularité, ni orthographe aucune, plusieurs mots dont l'ensemble forme un conseil excellent relatif à la vie privée du médium. — Nous nous trouvions dans une chambre contiguë au salon quand l'esprit nous dit :

« — Allez dans le salon, près du palmier. »

C'est là où nous découvrîmes ce petit carré de papier, d'une largeur de trois centimètres, et d'une longueur de cinq.

Nous ne doutons plus de rien et nous prions l'esprit de soulever complètement du sol un petit guéridon à trois pieds. Après quelques tentatives infructueuses, la table reste immobile... ses pieds reposant toujours sur le parquet. Décidément, nous ne sommes pas encore de force à renouveler les prodiges d'Eusapia Paladino!

5 janvier. — Deux dessins spirites, dans la même soirée! Oh! ils ne sont pas jolis, jolis, mais, enfin, ce sont des dessins et nous sommes contents. L'un représente une feuille de trèfle. L'autre une tête de femme. La ligne n'est pas nette, les traits sont heurtés, mais, néanmoins, tels quels, ils ont de l'allure.

7 janvier. — L'esprit qui se manifeste à nous ce soir se dit musicien. Nous le prions de tracer une portée et une clef de sol sur une feuille de papier. Il l'exécute, mais, sans que nous le lui demandions, il continue et nous donne les premières mesures de la *Valse Bleue*. Nous ne nous attendions pas à celle-là !

Pour la première fois, j'ai distingué l'astral de l'esprit. De grandes raies, d'une vingtaine de centimètres de longueur, montant du plancher au plafond, et re-

descendant ensuite, vaguement lumineuses et phosphorescentes, puis se roulant en boules, puis se déroulant encore... C'est impressionnant.

(*A suivre*). RENÉ LE BON.

Chez M. Victorin Joncières

M. Jules Bois continue dans le *Matin* son enquête sur « L'Au-delà et les forces inconnues ».

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le récit de la visite qu'il vient de faire à M. Victorin Joncières.

Ce que m'a raconté M. Victorin Joncières, l'auteur de *Dimitri*, cet opéra qui est resté dans notre répertoire, et de *Lusignan*, que l'on reprendra peut-être, est au moins aussi prodigieux que les récits de M. Victorien Sardou et de Mlle Augusta Holmès, qui ont dans cette enquête si fortement impressionné nos lecteurs.

Je n'ai pas besoin de rappeler la bonne foi absolue de ce musicien éminent, et combien il déplairait à son austérité d'exagérer le moins du monde les spectacles insolites et merveilleux auxquels il lui a été donné d'assister. J'avais déjà rencontré souvent M. Victorin Joncières en des réunions où la force psychique était étudiée, et j'y avais remarqué sa faculté de discernement, sa clairvoyance à déjouer les manœuvres des médiums; car, passionné d'au delà, il n'en est pas moins avide de vérité.

Je viens de passer toute une soirée chez M. Victorin Joncières ; et c'est lui qui m'a fait part non seulement des détails extraordinaires que je vais rapporter, mais encore de ces dessins et de ces écritures médiumniques que nous reproduisons ici.

— Je vous avouerai, me dit-il, que, jusqu'au jour où j'ai rencontré cette famille dont je vais vous parler, je n'avais rien vu de sérieux. La crédulité des spirites professionnels, les précautions des médiums illustres donnant leurs séances avec tout le luxe et le décor des grandes représentations — il leur faut toujours un rideau comme au théâtre — m'avaient lassé et déçu ! Le hasard me servit mieux.

J'étais récemment à faire mon inspection en province. Une jeune fille accompagnée de sa mère demanda à se faire entendre. En causant, elles m'avouèrent qu'elles étaient spirites et, sur ma prière, voulurent bien me conduire à la maison hantée.

Je dis « la maison hantée », car vraiment tout ce que je vis dans cette demeure fut extraordinaire et me parut inexplicable. M... me reçut avec une extrême cordialité et m'arracha la promesse de garder le secret sur son nom et sur celui de la ville qu'il habite.

Il me présenta sa jeune nièce, le *médium* auquel il attribue les phénomènes qui ont lieu dans sa maison. C'est, en effet, depuis que cette jeune fille, après la mort de sa mère, est venue habiter chez lui, que les prodiges ont commencé.

C'est une enfant de quinze à seize ans à peine, petite, blonde, lymphatique, avec des yeux bleus, l'air doux, calme et plutôt timide ; elle est très religieuse, vous comble de rubans bleus et de croix et craint beaucoup le diable.



DESSIN FAIT PAR UN ESPRIT

Je fus conduit dans une grande salle aux murs nus, dans laquelle se trouvaient réunies quelques personnes, parmi lesquelles sa femme et un professeur de physique du lycée ; en tout une dizaine d'assistants. Au milieu de la pièce se trouvait une énorme table en chêne, pesant plus de cent kilos, sur laquelle étaient placés du papier, un crayon, un petit harmonica, une sonnette et une lampe allumée.

Tout à coup un bruyant craquement se fit dans la table.

— Esprit, es-tu là ? demanda-t-on.

Personne ne touchait la table autour de laquelle, sur sa recommandation, nous formions la chaîne, nous tenant par la main.

Un coup violent retentit.

La jeune nièce appuya ses deux petites mains contre le rebord de la table et nous pria de l'imiter.

Et cette table, d'un poids énorme, s'éleva si bien au dessus de nos têtes, que nous fûmes obligés de nous dresser pour la suivre dans son ascension. Elle

se balança quelque temps dans l'espace et descendit lentement sur le sol où elle se posa sans bruit.

Alors, M... alla chercher un grand dessin de vitrail. Il le plaça sur la table et mit à côté un verre d'eau, une boîte à couleurs et un pinceau. Puis il éteignit la lampe. Il la ralluma au bout de deux ou trois minutes. Le dessin encore humide était colorié en deux tons, en jaune et en bleu, sans qu'aucun coup de pinceau eût dépassé les lignes tracées.

En admettant que quelqu'un de l'assistance eût voulu jouer le rôle de l'esprit, comment, dans l'obscurité, aurait-il pu manier le pinceau sans sortir des limites du dessin? J'ajouterai que la porte était hermétiquement fermée et que, pendant le très court espace de temps qu'avait duré l'opération, je n'entendis que le bruit de l'eau agitée dans le verre.

Des coups furent alors frappés dans la table, correspondant à des lettres de l'alphabet. L'esprit annonçait qu'il allait produire un phénomène spécial pour me convaincre personnellement.

Sur son ordre, la lampe fut éteinte de nouveau. L'harmonica fit alors entendre un petit motif guilleret, à six-huit. A peine la dernière note avait-elle cessé de résonner, que M... ralluma la lampe. Sur une feuille de papier à musique qui avait été mise près de l'harmonica, le thème était écrit au crayon très correctement. Il n'eût pas été possible à l'un des assistants de le noter dans la nuit absolue sur les portées du papier.

Eparses sur la table, gisaient treize marguerites fraîchement coupées.

— Tiens, dit M..., ce sont des marguerites du pot qui est au bout du couloir. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la porte de la salle où nous étions réunis était restée close, et personne n'avait bougé. Nous allâmes dans le couloir et nous pûmes vérifier, en voyant les tiges veuves de leurs fleurs, que celles-ci provenaient du pot indiqué.

A peine étions-nous rentrés dans la pièce, qu'un spectacle invraisemblable m'arrêta; la sonnette qui était sur la table s'élevait en tintant jusqu'au plafond; elle en retomba brusquement dès qu'elle l'eut touché. Cette fois, le prodige avait eu lieu en pleine lumière.

La fin de la séance fut vraiment pénible. Un froid intense, parcourant circulairement la pièce, se répandit sur nos mains.

— C'est le mauvais esprit, dit la jeune fille médium, les traits bouleversés par l'épouvante, protégez-moi!

Elle semblait lutter contre une force invincible. Je saisis l'une de ses mains dans les deux miennes, tandis que le professeur de lycée s'emparait de l'autre. Malgré nos efforts, la pauvre enfant fut renversée sur le sol, et moi-même, à un certain moment, je sentis ma chaise soulevée de terre.

— Ah! dit-elle, il vient de me mordre! — Et dégageant sa main gauche, elle nous montra une morsure sanglante qui y était imprimée, et où restaient les marques de cruelles dents.

— Assez, dit l'oncle, quittons la pièce; il pourrait nous arriver malheur.

Le lendemain, avant mon départ, j'allai rendre visite à M...

Il me reçut dans sa salle à manger. Par la fenêtre grande ouverte un beau soleil de juin inondait la pièce de sa brillante clarté.

Tandis que nous causions à bâtons rompus, une musique militaire retentit au loin. « S'il y a un esprit ici, dis-je en riant, il devrait bien accompagner la musique. » Aussitôt des coups rythmés, suivant exactement la cadence du pas redoublé, se firent entendre dans la table. Les crépitements s'évanouirent peu à peu, sur un « decrescendo » très habilement observé à mesure que se perdaient les derniers éclats des cuivres.

« Un bon roulement pour finir ! » dis-je, quand ils eurent complètement cessé. Et un roulement serré répondit à ma demande, tellement violent que la table tremblait sur ses pieds. Je mis la main dessus, et je sentis très nettement les trépidations du bois frappé par une force invisible.

A ma prière, la table fut ensuite renversée; je me livrai à l'examen le plus attentif du meuble et du plancher. Je ne découvris rien.

Toutes ces choses étaient dites par M. Victorin Joncières avec beaucoup de sérénité et de précision, dans le salon aux fauteuils encore vêtus de housses et ouaté d'un recueillement propice aux inspirations musicales. Le visage austère du maître était en quelque sorte reflété sur le mur dans un portrait peint par son fils. Devant lui, sur sa table, près d'un morceau de musique manuscrit, M. Joncières prit les lettres que M... lui envoyait, le tenant au courant de séances presque quotidiennes.

— Voyez, me dit-il, dans celle-ci, il me raconte — ce que je voudrais bien voir, par exemple — que le thé a été servi par une main invisible qui dirigeait la théière et remplissait les tasses.

— Etes-vous retourné là-bas? lui demandai-je?

— Oui, et quand j'arrivai en gare, je vis de loin sur le quai M... qui me saluait triomphalement, un morceau de papier à la main. Quand je fus descendu, il me montra le numéro de mon wagon que lui avait donné sa nièce. Or, une tromperie était difficile, car M... croyait que j'étais parti de Paris le matin, alors que je m'étais arrêté en route.

Ce soir-là, un employé du télégraphe assista avec sa fille à la séance. — Et votre fils ? lui demandait-on ? — Il est resté à la maison.

Des coups frappés à ce moment retentirent dans la table. L'employé reconnut le langage du télégraphe Morse. Il devint très pâle. « On m'affirme, dit-il, que mon fils est très mal. » Il partit aussitôt. Le lendemain, en effet, j'appris qu'une fluxion de poitrine s'était déclarée.

D'ailleurs, dans cette maison, les esprits semblent être chez eux. On s'écrie tout à coup : « Tiens, voilà un tel ! » on lui parle et il répond. Tout se passe bonassement « Ah ! c'est papa ! » et le papa déclare qu'il n'est pas content (il n'est jamais content, lui), il fait ses remontrances, etc. Mais, en revanche, un médecin parisien, venu pour observer ces phénomènes, eut la nuit une telle peur, qu'il dut aller coucher à l'hôtel.



L'ESPRIT ESQUISSANT UN SATAN

Je demandais à M. Joncières comment avait été obtenu le dessin du monstre étrange qui signe Satan.

— Ceci est très curieux, nous dit-il, M... faisait sa sieste dans sa chambre. Dans une armoire, devant lui, il avait enfermé des morceaux de craie ; à son réveil, il ouvrit les deux battants : sur l'un ce dessin à la craie était inscrit.

Naturellement nous causâmes, M. de Joncières et moi, des différentes interprétations que l'on peut donner à ces phénomènes.

— Je voudrais bien, me dit-il, que ce fussent des esprits... mais je suis dans le doute absolu...

J'ajouterai que, depuis, de nombreux faits m'ont démontré l'existence du corps astral, et que j'ai la conviction de la survie, avec la possibilité de communiquer avec les désincarnés. Malheureusement, il y a beaucoup de farceurs et beaucoup de dupes, et il est assez difficile de démêler la vérité de l'erreur, dans l'état actuel des investigations, faites même de la meilleure foi du monde.

JULES BOIS

LES SPIRITES A APPORTS

devant l'Institut de psychologie

Le monde des esprits est une fois de plus en émoi ; la science s'est penchée sur le merveilleux ; il en est résulté une explication honorable pour les médiums, mais terriblement sujette à ébranler leur crédit. M. Pierre Janet, dans la dernière séance de la Société de psychologie, a cru pouvoir expliquer ce qui était jusqu'à ce jour resté inexplicable, ce qu'on nomme en spiritisme : les *apports*.

Les apports ne sont point la manifestation la plus commune des esprits ; mais il n'est guère de réunion un peu douée où elle ne se soit produite. Elle consiste en ceci : que l'on ne sait d'où tombent, au milieu des assistants, de menus objets, d'aspect absolument terrestre, mais qu'on suppose avoir été *apportés* par les esprits.

Dans une réunion qui avait eu lieu au domicile de Mac-Nab — le frère du chansonnier — rue Lepic, comme le milieu était fort distingué, les apports, par exemple, consistaient en petits papiers roussis sur les bords et couverts d'inscriptions grecques ou latines qui n'avaient de diabolique que leur incohérence. Ces faits sont notés dans des procès-verbaux rédigés gravement.

Dans la plupart des cas, les apports consistent en fleurs. Quand on a la foi spirite, on prête aux esprits

cette aimable intention, dont on leur exprime, par le truchement de la table, tout le plaisir qu'on y ressent. Dans une relation de ces phénomènes, on lit : « Pendant l'obscurité, il tomba sur la table une branche de lilas. Personne n'était sorti. Or, ce lilas venait du jardin, dans le temps même, car il était humide ; depuis un instant, à l'insu de tout le monde, il pleuvait ».

Les traités spéciaux ne sont pas en peine d'explication pour justifier un tel miracle ; ils y voient tout uniment la preuve de l'intervention des esprits, lesquels, étant désincarnés, se jouent de la matière avec la plus parfaite désinvolture. S'il leur plaît de semer des feuilles de roses et des lilas humides sur une assemblée qui les invoque, il n'y a plafond ou muraille pour les empêcher.

On a constaté, mais sans insister autrement, que s'il s'agit de fleurs fraîches, les esprits, qui pourraient aussi bien, sans doute, s'approvisionner dans n'importe quelle province, se fournissent toujours de la fleur de saison, accessible dans la localité ou le voisinage. Aux yeux des sceptiques, c'est pour rendre suspecte l'opération : « Pourquoi, disent-ils, quand ils assistent à ces petites fêtes, les esprits ont-ils toujours la manie de ne nous envoyer que les propres fleurs de nos jardins ? ».

Le médium dévoilé

Une femme, entrée récemment à la Salpêtrière, était, dans son monde, célèbre comme médium à apport. Elle jouissait d'une faculté qui comblait d'aise son entourage et lui méritait une petite popularité dans le cercle à peine entr'ouvert des curieux de ces phénomènes.

Une fois à l'hospice, elle éveilla l'attention des savants qui ne craignent pas de se compromettre dans l'étude de ces attachants problèmes. M. Pierre Janet demanda et obtint d'examiner cette malade. Il fut assez heureux pour mériter sa confiance et recevoir d'elle une confidence du plus haut intérêt, qu'elle a confirmée dans le sommeil hypnotique.

Jusqu'à son entrée à l'hospice, elle avait assuré, et cette opinion s'était répandue autour d'elle, que c'était une sainte qui lui permettait d'accomplir de pareils prodiges. La sainte ne se ruinait pas ; elle ne débitait qu'une petite quantité d'objets vulgaires, peu précieux, que l'on découvrait un peu partout, et surtout là où on les attendait le moins. Ces objets, en raison de leur origine miraculeuse, prenaient le caractère sacré de reliques qu'au nom de la sainte intercesseuse les fidèles de la maison se partageaient.

Cette possédée a parlé. Elle a avoué, dans le sommeil artificiel, qu'elle préparait elle-même les objets, dont la présence, en apparence insolite, émerveillait un entourage gagné au mysticisme spirite.

Par un phénomène d'auto-suggestion assez curieux, elle-même, après avoir disposé les « apports » dans les endroits les plus variés, était la première à s'étonner sincèrement de les y voir ; elle oubliait son intervention personnelle, et croyait, de la meilleure foi du monde, qu'elle avait obéi à une force mystérieuse. Comme rien n'est plus facile que de communiquer ce que l'on éprouve, elle persuadait aisément le peuple crédule qui l'applaudissait. Dans l'état d'hyperesthésie où la mettait sa médiumnie, toutes ses facultés tendues vers le même but : surprendre, émouvoir, subjuguer, elle y devenait inconsciemment d'une habileté prodigieuse. C'est ce qui se passe pour l'halluciné, qui, sous l'empire de son rêve, sans avoir fait de gymnastique, se livre sur la crête des toits, sans se rien casser, à de périlleuses voltiges.

M. Pierre Janet explique le cas de cette femme — de ce médium réputé — par l'entrée en jeu de l'automatisme psychologique. C'est moins séduisant que les forces de l'au-delà, le corps astral ou les esprits, mais l'Institut psychologique, devant lequel cette démonstration a été faite, l'estime rationnelle et probante.

Il est probable que, dans le monde spirite, cette décision va être très commentée. Elle inaugure une série d'études dont on peut espérer un grand profit pour les uns et les autres, clients du mystérieux et sceptiques de la science. Il n'est pas douteux que des faits singuliers se produisent dans les petites réunions ; ils ne sont pas tous de l'industrie des imposteurs ; il en est que l'on a eu le tort de nier, et dont l'analyse psychologique serait féconde en surprises.

La science avance dans un domaine inexploré. Elle détruit des légendes, des erreurs, des faux-semblants, et, dans le même temps, fait des découvertes qui lui ouvrent de nouveaux horizons. Au lieu de hausser les épaules devant les cris « au merveilleux ! » poussés dans les chapelles spirites, M. Pierre Janet et ses amis ont voulu s'approcher, voir, toucher, s'instruire. A même d'étudier un médium à apports, ils sont convaincus et nous veulent convaincre que nous sommes en présence d'un cas d'automatisme psychologique.

Ce n'est pas même une illusion perdue. Ceux qui l'avaient, la garderont. Car rien ne saurait entamer, dans sa conviction, un spirite qui, autour de la table tournante, a vu, de ses yeux vu, s'accomplir le miracle des roses. (*L'Eclair.*)

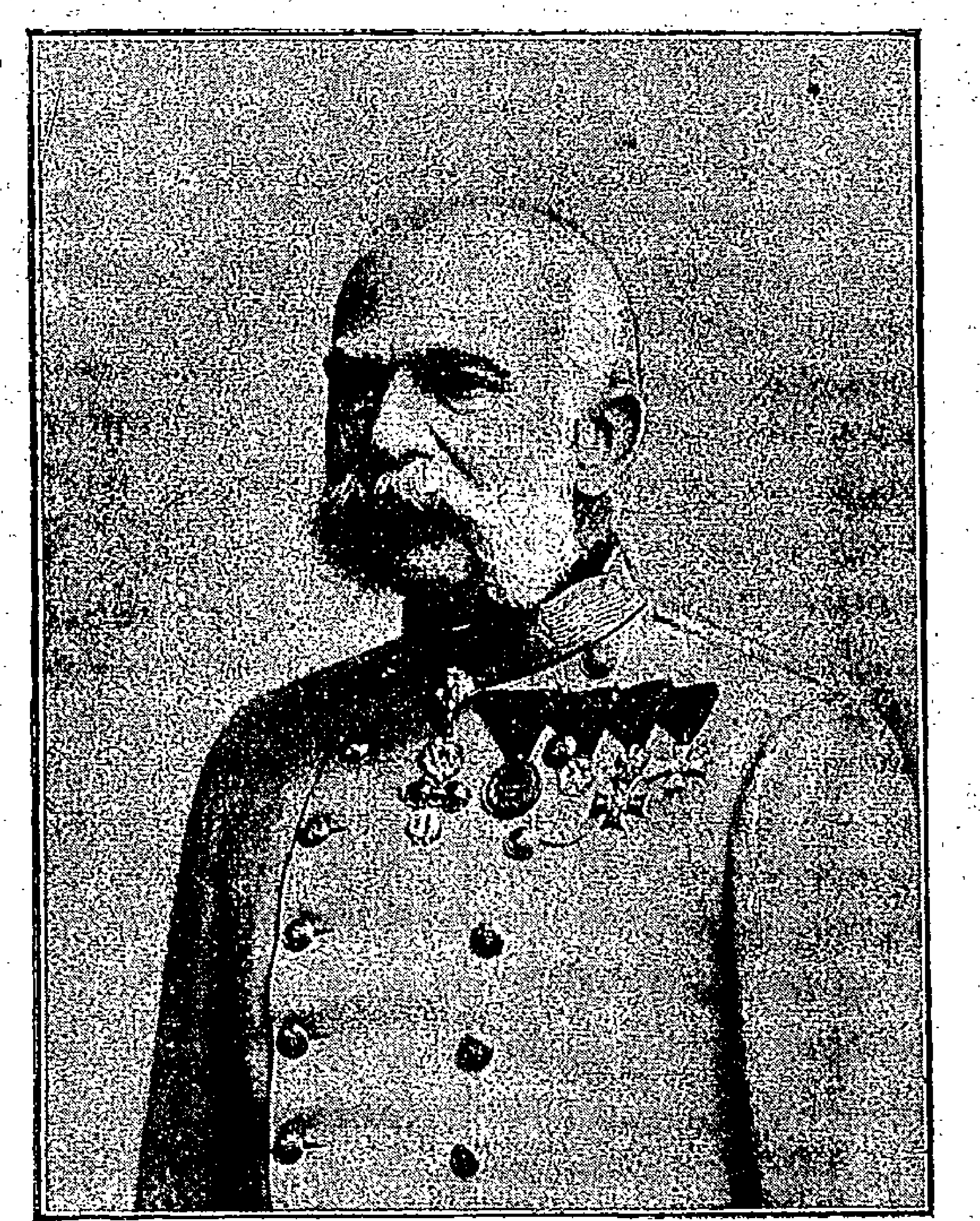
PHYSIOGNOMONIE

TÊTES COURONNÉES

FRANÇOIS-JOSEPH

XI

Si l'on considère que l'empereur d'Autriche — un sentimental-pacifique — avait lié sa vie à celle d'une femme, sentimentale, elle aussi, mais encore passionnément rêveuse, romanesque et éprise d'une sorte de chimère artistique, on comprendra mieux l'apparent mystère d'une existence parfois si tragiquement tourmentée, alors qu'elle aurait pu rester si exquisement douce et sereine, étant donné le caractère du Souverain.



Spéculatif-instinctif, avec forte prépondérance du tempérament lymphatique, plus disposé à la vie contemplative qu'à l'Action, en un temps où le Muscle prévaut, où l'Effort apparaît indispensable, François-Joseph était par cela même voué à toutes les cruautés du sort.

Dans le métier de Souverain, pour être vraiment fort, il semble nécessaire de constamment songer à tomber ennemis et rivaux, car, celui qui n'ose attaquer, bien souvent court le risque de se voir dupé par un moins scrupuleux; et les poétiques rêveries ne sont guère la chose des porteurs de couronnes.

Dans l'ensemble, la tête de l'empereur d'Autriche a de l'analogie avec celle du mouton. Or, chacun sait que le naturel de cet animal n'est pas des plus belliqueux... Toutefois, les yeux et surtout le rictus de la bouche ont quelque chose de félin qui rappelle le chat. Et ces deux caractères, très différents l'un de l'autre, font — réunis dans une seule personnalité — une âme étrange et complexe.

Par l'occiput, peu accusé, on voit que l'empereur préfère la vie de famille aux faciles amours. Voilà la part du mouton. Mais le chat, de mœurs moins paisibles, fait que l'on subit cependant l'attirance passionnelle auprès de toute beauté. On pourra bien n'aimer qu'une femme — à la fois, s'entend — mais on en désirera le plus grand nombre...

Les pariétaux antérieurs sont hauts, le sommet d crâne, légèrement bombé au milieu, fuit en arrière Cela révèle un sérieux orgueil de caste, sans vanit pourtant, puis un réel entêtement et beaucoup d lenteur à prendre une décision.

Le front, assez grand, large et haut, ne manque pa de beauté. Mais les angles temporaux ne sont pas su fisamment prononcés. Cette construction, peu apte au spéculations mystiques abstraites, est très encline au rêveries philosophico-sentimentales. Certes, l'intell gence est ouverte, active, chercheuse, mais, par espr de conciliation, on adopte un peu trop facilement l opinions d'autrui. Néanmoins, les sourcils sont adm rables. Epais et bien tracé ils disent le courage jama abattu, la force résignée, calme hautain et le mépris d la souffrance...

Les rides horizontales, lég rement obliques vers les ten pes, révèlent une perpétuel appréhension intérieure, d l'hésitation et la crainte d l'effort physique, tandis qu la ligne verticale d'entre l sourcils annonce l'habitude d la méditation et du repliemen sur soi-même.

Les yeux sont changeant Tendres et câlins, le regard est frôleur pour les êtres chéri mais il devient dur et hauta pour les indifférents ou pour l personnes dont on se méfie.

Le nez est trop court, l narines sont trop peu accusée pas assez mobiles. Avec u nez de ce genre, serait placé sur le trône le plus aut cratique du monde, qu'on ne parviendrait jamais à montrer despote, pas même autoritaire. Ce nez e celui de l'homme esclave de ses affections et de s habitudes. Avec semblable organe, on est bon comn le pain, toujours prêt à donner ou à se dévoue Voilà, sans doute, une merveilleuse qualité de cœu Toutefois, chez un souverain, cette bonté excessive laisse pas d'être relativement dangereuse, car e peut facilement rendre celui qui en est doué la pr des intrigants...

La bouche, de grandeur moyenne, aux lèvres re flées vers le milieu, laisse deviner une suffisante se sualité, une grande bienveillance et l'admiration d arts plastiques.

Le menton tout à fait rond, les joues charnues, le maxillaire à peine saillant, s'accordent avec le nez et accentuent encore les qualités de cet organe. Chez François-Joseph, la bonté, le dévouement, la générosité, l'indulgence, sont choses aussi naturelles que les fonctions organiques. Avec de pareilles dispositions, on passe son existence à vouloir contenter tout le monde et son père !

Les oreilles sont belles, mais légèrement trop écartées de la tête: trop de prudence, excès de précautions. Quand l'empereur d'Autriche se trompe, c'est — au contraire de bien des gens — pour avoir trop longuement pesé le « pour et le contre » car, lorsqu'il se décide enfin, souvent il est un peu tard déjà.

L'imperceptible sourire qui erre sur ses lèvres raconte la lassitude résignée, le latent et mélancolique scepticisme gisant au fond de cette âme désormais meurtrie.

Une grande noblesse, une extrême loyauté, s'inscrivent dans l'espace compris entre les yeux, le nez et la barbe. Chez ce prince, le visage entier révèle une parfaite distinction et beaucoup de grâce dans les manières. Tout y porte le caractère de la douceur, même la tristesse et le mal de vivre..

La complexion physiologique est des meilleures et peut laisser espérer au moins soixante-quinze ans d'existence. Néanmoins sont à redouter: les rhumatismes, les coliques hépatiques, la néphrite, les maladies de langueur, les troubles digestifs périodiques, les accidents fiévreux, les rhumes et les bronchites, les névralgies et les migraines.

La physionomie de François-Joseph n'attire guère les attentats criminels et, pourtant, un accident est possible. Cet homme, né doux, pacifique, affectueux, au printemps de sa vie pouvait, semble t-il, aspirer à tous les bonheurs Au lieu de cela, il a bu à la coupe de toutes les amertumes !

L'aile fatidique et sombre du malheur a touché la Maison de Habsbourg...

Génia Lioubow.

Le Différend Darlès-Tegrad

Photographies fluidiques et de la pensée

M. Tegrad s'est reconnu dans le « brave commandant » auquel M. Darlès faisait allusion au cours de son article sur « Les forces inconnues de l'homme » paru dans notre dernier numéro. Il tient à répondre à M. Darlès, comme c'est son droit, et nous donnons bien volontiers l'hospitalité aux lignes qu'on va lire :

Pour répondre à votre numéro de février, page 53 : « Les Forces inconnues », je vous dirai qu'il y a des hommes éminents qui m'ont fait l'honneur de venir voir mes photographies de la pensée et de la volonté ; mais je ne me rappelle pas avoir reçu votre correspondant M. J. Darlès. Je commence par le remercier de tenir en si haute estime le « brave homme » pour ce qui est de mon caractère, ce qui lui permet, croit-il, de dire plus facilement ensuite : « Prenez mon ours, les photos que moi-même je vais vous présenter seront meilleures que celles de M. Tegrat. »

Puis, il paraît que ce Monsieur, que je n'ai jamais vu, m'a dit : « Croyez-moi, ne publiez de pareils faits que lorsque vous aurez obtenu, par la pensée, une bouteille de champagne portant une étiquette sur laquelle on lira : Vve Cliquot et Cie. »

Je ne veux pas relever le goût douteux, scientifiquement parlant, de cette phrase et je laisse, pour la défense de mes photos, la parole à d'autres.

Prenons le Dr Baraduc, puisque M. Jean Darlès s'en réfère à lui, disant dans son livre « Différence graphique des Fluides », page 13 :

« Ces expériences, les premières du genre, je tiens à le constater, furent faites par M. Tegrad... »

Si maintenant je copie Delanne, dans son livre magistral « L'âme est immortelle », je trouve, page 453 : « Nous possédons des épreuves photographiques des formes mentales radiographiées sur une plaque sensible par l'action volontaire de l'opérateur. M. Tegrad a pu, à deux reprises différentes, extérioriser sa pensée sur une bouteille de manière à reproduire cette image sur une plaque photographique, sans appareil. »

Voyons maintenant M. Chaigneau, dans son numéro 7 de *l'Humanité intégrale* :

« Il importe de rendre éclatante justice à qui ouvrit la voie ; il importe surtout de faire ressortir ce qui distingue les documents de M. Tegrad... mettre en relief le caractère de variété et de puissance par lequel se distinguent les remarquables expériences de M. Tegrad... »

Le docteur Dupouy, dans son livre, page 65, *Physiologie psychique*, termine ses considérations sur la photographie fluidique :

« Il me suffira de rappeler que M. Tegrad avait obtenu, en 1894, des radiations fluidiques très remarquables. »

Le livre si bien conçu de La Beaucie, *Les Grands horizons de la vie*, me désigne comme étant l'initiateur de la photographie fluidique.

En réalité, ma première photo fluidique date de 1883, il y a près de vingt ans. Beaucoup de revues et de journaux français et étrangers ont reproduit mes photos en gravure.

L'*Echo du Merveilleux* a gravé mes deux bouteilles dans son no 17 en 1897, ce que j'indique présentement à M. Darlès pour qu'il puisse vous emprunter les clichés sur zinc plutôt que d'en faire exécuter de

nouveaux, puisqu'il dit qu'il donnera peut-être une reproduction de mes images.

Le pigeon dont il parle est un aigle très bien dessiné, venu sur une plaque placée pendant dix minutes au-dessus du front d'une personne endormie.

Le cliché sur zinc se trouve chez Delanne, directeur de la *Revue scientifique du spiritisme*; il le prêtera certainement à M. Darlès.

Parmi les quinze cents expériences de photos fluidiques que j'ai faites, j'en possède un certain nombre qui sont des photos de la pensée, qui prouvent que l'âme maniant son organe matériel, le cerveau, lui fait dégager des phosphorescences, des vibrations capables de graphier, sur une plaque au bromure d'argent la forme des objets pensés.

Puisque la transmission de la pensée d'individu à individu est maintenant admise, si on met un écran entre les deux personnes, susceptible d'emmagasiner les vibrations que l'une envoie à l'autre, et que cet écran puisse les graphier au passage, nous nous trouvons en présence de la photo de la pensée.

La plaque actuelle est un écran bien imparfait; on en inventera d'autres.

En tout cas, cette plaque a servi à prouver que la pensée est une force dynamique, créatrice, et a démontré que le *fiat lux* de la Bible était une réalité.

TEGRAD.

Une Visite Posthume

Nous empruntons le récit suivant aux *Mémoires* du comte de Rochefort (Cologne, 1688, in-12).

J'étais logé auprès de Saint-Paul, chez un baigneur. Je le connaissais pour l'avoir vu garçon de Dupin, qui demeurait dans la rue Saint-Antoine, lequel était du même métier, et où j'avais logé pour le moins cinq ou six ans à diverses fois.

Beaucoup de gens de qualité y demeuraient aussi, et pendant que j'y étais, il arriva une aventure, laquelle surprit bien du monde, et qui, à mon avis, surprendra tellement le lecteur qu'il aura peine à y ajouter foi. Mais je le prie, avant que de juger témérairement, de vouloir s'informer de la vérité. Dupin est encore en vie, et les yeux dont j'ai à parler appartenaient à des personnes de si grande considération, que leur nom n'est pas inconnu même aux étrangers. Ainsi l'on peut savoir d'eux si j'aurai rien dit que de véritable. Cependant je ne blâmerai point leur incrédulité jusque là, et la chose me paraît à moi-même si extraordinaire que, quoique j'en aie été le témoin j'en démentirais mes yeux, s'il était possible.

Il y avait deux personnes de condition qui étaient extrêmement amies; l'une était le marquis de Rambouillet, frère aîné de Mme la duchesse de Montausier; l'autre le marquis de Préci, aîné de la maison de Nantouillet, dont il y a eu un chancelier, lequel était en si grande faveur sous le règne d'un de nos rois, qu'il obligea son maître, dont il gouvernait l'Etat avec une autorité absolue, de demander pour lui le chapeau de cardinal.

Ces deux hommes, qui allaient à la guerre, comme y vont en France toutes les personnes de qualité, s'étant mis une fois à parler des affaires de l'autre monde, après plusieurs discours qui témoignaient assez qu'ils n'étaient pas trop prévenus de tout ce qui s'en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourrait en viendrait apporter des nouvelles à son compagnon, et s'étant touchés dans la main pour signe qu'ils se ressouviendraient de leur parole, ils cessèrent cet entretien pour en commencer un autre, qui était sans doute moins sérieux.

Deux ou trois mois se passèrent sans qu'ils songeassent ni l'un ni l'autre à ce qu'ils avaient dit: cependant le temps qu'on va à l'armée étant venu, le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, pendant que Préci, arrêté par une fièvre maligne, demeura chez Dupin où il logeait.

Au bout d'un mois ou cinq semaines, sur les six heures du matin, voilà tout d'un coup qu'on vient tirer les rideaux du lit de Préci, et s'étant tourné pour voir ce qui pouvait être, il aperçut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes. Il lui voulut sauter au cou pour lui témoigner la joie qu'il avait de son retour, mais le marquis de Rambouillet, reculant deux pas en arrière, lui dit que ces caresses n'étaient plus de saison; qu'il ne venait que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avait donnée; qu'il avait été tué la veille, en telle et telle occasion, qu'il n'y avait rien de plus vrai que ce que l'on disait ici de l'autre monde; c'est pourquoi il devait songer à vivre d'une autre manière qu'il ne faisait; qu'il serait tué à la première occasion, ainsi qu'il n'avait point de temps à perdre.

Je n'ai que faire de dire que ce discours surprit le marquis de Préci, il est aisé de se l'imaginer sans que je le dise; cependant, ne pouvant croire encore ce qu'il entendait, il s'élança hors de son lit pour embrasser son ami, qu'il croyait le vouloir abuser. Mais il n'embrassa que du vent, et Rambouillet, voyant qu'il était incrédule, lui montra l'endroit où il avait reçu le coup, qui était dans les reins, et d'où le sang paraissait encore couler. Après cela, il disparut, et laissa Préci dans une frayeur plus aisée à s'imaginer qu'à décrire. Il se jeta en même temps à bas de son lit, et non content d'appeler son valet de chambre, qui était couché dans une garde-robe, il réveilla toute la maison par ses cris.

L'ayant entendu comme les autres, je me levai pour voir ce que c'était, et étant monté dans sa chambre avec Dupin, il nous dit ce qu'il venait de voir, et nous attribuâmes cette vision à l'ardeur de la fièvre, qui lui durait toujours. Nous le priâmes donc de se recoucher, lui disant qu'il fallait qu'il eût rêvé cela, mais il fut au désespoir de voir que nous le prenions pour un visionnaire, et, pour nous désabuser, nous conta toutes les circonstances que j'ai rapportées.

Il eut beau nous dire ce qu'il voulut, nous demeurâmes dans notre pensée, jusqu'à ce que la poste de Flandre fut arrivée. Mais la nouvelle étant venue de la mort de Rambouillet, laquelle se rapportait à tout ce que nous en avions ouï, nous commençâmes à nous regarder, et à croire qu'il en pouvait bien être quelque chose.

Cette nouvelle s'étant répandue dans Paris, on crut que c'était un conte que l'on faisait à plaisir, et chacun étant bien aise de s'en éclaircir, je reçus plus de cent billets et autant de visites de mes amis qui, me sachant logé dans la même maison, s'imaginaient que je serais plus capable qu'un autre de les tirer de peine. Mais quoi que je leur pusse dire, il leur resta toujours un certain soupçon, qu'il n'y avait que le temps qui pût dissiper.

Cela dépendait de ce qui arriverait à Préci, lequel était menacé, comme je viens de le dire, de périr à la première occasion; ainsi chacun regardait son sort comme le dénouement de toute la pièce; mais il confirma bientôt tout ce qui se disait; les guerres civiles étant survenues, il voulut aller au combat de Saint-Antoine, quoique son père et sa mère, qui appréhendaient la prophétie, se jetassent, s'il faut ainsi dire, à ses pieds pour l'en empêcher; il y fut tué, au grand regret de toute sa famille, qui le voyait plus propre à soutenir l'honneur de sa maison que celui qui devait lui succéder.

OLD MOORE

Prédictions pour 1902 (*Fin*)

Octobre

D'autres morts soudaines, d'autres et toujours d'autres, telle sera l'exclamation de mes lecteurs en lisant les prédictions de ce mois. Oui, nombreuses seront les maladies de cœur, mais là comme partout la nature est bienfaisante, et c'est certainement la mort la plus douce et la plus calme que celle causée par une maladie de cœur.

La joyeuse planète Vénus s'élèvera juste à la nouvelle lune, vers le premier ; c'est le présage que les mariages seront fréquents pendant le mois, et que l'amour sera très puissant.

La position des planètes n'est pas bonne, elle fait craindre de fréquents accidents pour ceux qui voyageront soit par terre, soit par eau. Ils devront être très prudents.

On se plaît à trouver cependant la position des planètes plus favorable pour le pays et ses gouvernants que le mois précédent, et nous espérons que les transactions commerciales augmenteront, que les ressources seront florissantes, que la santé sera bonne, que la paix et le bon vouloir domineront tout le monde.

De la position de Saturne, il ressort avec évidence que le commencement de l'hiver sera très rigoureux, mais que cette rigoureuse température n'aura que peu de durée, et sera supportée assez allègrement.

Novembre

Le commencement du mois ne sera pas bon, le roi et ses ministres auront à supporter des troubles ; la guerrière planète de Mars approchant du Méridien fait redouter des accidents, des tremblements de terre, et un esprit combatif chez le peuple. Espérons, néanmoins, que la paix ne sera pas troublée. Laissons mourir les sommités. Ceux qui gardent la bourse des nations verront l'argent glisser entre leurs doigts et le commerce en souffrira. Comme aux mois précédents, de mauvaises nouvelles nous arriveront des colonies et l'attitude des nations étrangères à notre égard sera menaçante. Nos armes et nos vaisseaux devront toujours se tenir sur la défensive. En France et surtout à Paris, des accidents, des incendies se produiront; ce sera un perpétuel cataclysme. Dans le pays du grand Turc, on aura à déplorer des massacres ; les pauvres Arméniens périront. Dans l'ancien pays des Indes, la peste et probablement aussi la famine séviront. Le temps sec, le manque de pluie en seront cause. L'Espagne et l'Italie seront toutes les deux en but aux troubles ; elles marcheront rapidement à la décadence.

Décembre

Que vois-je maintenant ? Les roseaux battus par le vent. Non, c'est le passage des âmes qui rejoignent les sphères de l'au-delà. Oui, beaucoup rejoindront leurs aïeux. Dans le nord de l'Angleterre, de grands dissentiments surviendront. Le peuple s'amassera dans les chemins de fer, au théâtre, et se souciera peu d'avoir recours à toutes sortes d'inventions pour mieux s'entretuer. L'emplacement des planètes fait présager des meurtres ; ce sera un temps malheureux pour les femmes et les enfants ; la mortalité augmentera. Les gens de lettres seront particulièrement frappés ; la position funeste de la lune indique que des vols à main armée sur les grands chemins et des effractions rendront les gens timides, exciteront les nerfs des jeunes. Les fêtes de Noël approchent. Dans beaucoup de familles, on déplorera la mort de bien des êtres chers, on versera bien des larmes. Mais

quels pleurs pour les morts, quand ils verront qu'il nous faut supporter, nous, vivants, ces temps froids et les chagrins de la vie journalière et qu'ils s'en sont allés dans des régions où les douleurs et les pleurs ne sont plus.

ÇA ET LA

Mme de Mondétour

L'article de notre Directeur sur Mme de Mondétour nous a valu un nombre considérable de lettres. Nous avons répondu, directement, aux premières arrivées ; mais nous avons dû renoncer à répondre personnellement aux autres. Elles étaient trop.

Nous prenons le parti, au risque d'encombrer son domicile, de donner ici l'adresse de la Bonne Dame. Elle habite actuellement, 8, avenue Mac-Mahon.

Disons, puisque nous reparlons d'elle, que quelques-unes des personnes qu'elle a guéries se sont émues d'une phrase de notre article où il était question de prestige diabolique.

Il faut que ces personnes nous aient bien mal lu pour s'être émues ainsi d'une supposition qui n'était émise que comme pis aller, après une demi-douzaine d'autres hypothèses.

Au reste, nous avions surtout tenu à constater des faits: les cures opérées par Mme de Mondétour.

Ces cures sont indéniables. Personne ne les a contestées. On nous en a, au contraire, signalé un certain nombre d'autres qui nous étaient, jusqu'alors, restées inconnues.

M. Emile Loubet en Russie.

La nouvelle du voyage du Président de la République en Russie est, dès maintenant, officielle. Cet événement avait été prévu, dès décembre dernier, par la voyante de la Place Saint-Georges, Mme Lay-Fonvielle, qui l'avait annoncé à un de nos collaborateurs, comme nos lecteurs peuvent s'en rendre compte en se reportant au numéro 119, du 15 décembre 1901, de l'*Echo du Merveilleux*. Ajoutons qu'à cette époque, il n'était point question, même dans les milieux diplomatiques, d'une visite au Tsar.

C'est donc une preuve intéressante de plus à l'appui de la faculté vraiment remarquable de Mme Lay-Fonvielle.

Prophétie sur Napoléon Ier.

Sans doute, bien des prédictions ont été faites sur Napoléon, mais aucune n'est plus remarquable, plus extraordinaire que celle que nous allons rapporter.

Tout le monde sait que le père de Napoléon était Charles Bonaparte, et qu'il eut cinq fils : Joseph, né le 8 janvier 1768 ; Napoléon, né le 15 août 1769 ; Louis, né le 24 septembre 1778 ; Lucien, né le 21 mai 1779 ; Jérôme, né le 15 novembre 1784.

Charles Bonaparte, atteint d'un squirrhe à l'estomac, mourut le 24 février 1785, à Montpellier, où il s'était rendu pour consulter la Faculté de médecine. Napoléon était alors à l'Ecole militaire de Brienne, Joseph seul accompagnait son père et l'assista seul à ses derniers moments.

Joseph a laissé de curieux mémoires, dont personne n'a contesté l'authenticité. Il peint les suprêmes souffrances de son père ; il tient compte des paroles parfois incohérentes que le mourant prononça, et nous devons croire un témoin aussi grave, aussi digne de foi, quand il dit :

« Peu de jours avant sa mort, il (Charles Bonaparte) s'écria que tout secours étranger ne pourrait le sauver, puisque ce Napoléon, DONT L'ÉPÉE DEVAIT UN JOUR TRIOMPHER DE L'EUROPE, tenterait vainement de délivrer son père du dragon de la mort qui l'obsédait (1). »

Si un pareil témoignage avait besoin d'être confirmé, nous citerions encore les *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon*, par Nasica. Cet auteur, juge d'instruction à Ajaccio de 1821 à 1829, et mort conseiller à la cour d'appel de Bastia le 3 décembre 1850, avait puisé ses renseignements aux meilleures sources : « Pendant son agonie, Charles appelait souvent Napoléon, son fils, le conjurant d'aller à son secours avec sa GRANDE ÉPÉE. »

N'est-il pas étrange que la grandeur future de Napoléon se soit révélée à un père au lit de mort ?

Prédiction faite au comte de Coesquen.

Un de nos plus grands historiens, le duc de Saint-Simon, raconte dans ses *Mémoires* le fait suivant :

« En 1692, étant mousquetaire du roi, j'avais lié une amitié intime avec le comte de Coesquen, qui était dans la même compagnie. Le pauvre garçon entra plus tard dans le régiment du roi, et, sur le point de l'aller joindre au printemps suivant, il me vint conter qu'il s'était fait dire sa bonne aventure par une femme nommée la du Perchoir, qui en faisait ouvertement métier à Paris, qu'elle lui avait dit qu'il serait noyé, et bientôt.

« Je le grondai d'une curiosité si dangereuse et si folle, et je me flattai que cette femme en avait jugé de la sorte sur la physionomie effectivement triste et sinistre de mon ami, qui était très désagréablement laid.

« Il partit peu de jours après, trouva un autre homme de ce métier à Amiens, qui lui fit la même prédiction, et, marchant avec le régiment du roi pour joindre l'armée, il voulut abreuver son cheval dans l'Escaut, et s'y noya le soir en présence de tout le régiment sans avoir pu être secouru. »

Une rectification.

M. Antonin Plume, chef baigneur à l'asile Mont-Perrin, à Aix-en-Provence, nous prie d'insérer la rectification suivante :

« Le préposé aux bains de l'asile public d'aliénés d'Aix « proteste contre l'article de M. Pilou intitulé : « Cas « curieux de médiumnité en partie double » paru dans « l'*Echo du Merveilleux* en date du 1er décembre 1901, dans « lequel article il est qualifié de séminariste défroqué, ne « croyant plus ni à Dieu, ni au Diable... et plus loin « de « pauvre séminariste confus, commençant à croire à « quelque chose ». Il n'a jamais été séminariste froqué, par « conséquent il ne peut être défroqué. Pour ce qui est de « ses croyances, il est catholique pratiquant. »

(1) *Mémoires du roi Joseph*, Paris, Perrotin, éditeur, t. Ier, p. 29.

La vie d'une possédée

RAPPORTS MERVEILLEUX DE MADAME CANTIANILLE B·· AVEC LE M·NDE SURNATUREL, PAR M. L'ABBÉ J. C. THOREY, PRÊTRE DU DIOCÈSE DE SENS.

CHAPITRE QUINZIEME (*suite*)

Il fut donc convenu que je ferais à Monseigneur le rapport de ce que j'avais raconté. Et comme je demandais à aller avec Cantianille trouver Sa Grandeur à Fontainebleau où elle se reposait de ses fatigues : — « Tout cela est trop grave, me répondit-on, pour que Monseigneur veuille juger seul. Il désirera sans doute être entouré de ses vicaires généraux. Il vaut mieux attendre son retour. » — Du reste, il devait rentrer assez promptement, et son conseil comprenait très bien la nécessité de hâter cet examen : « Car je ne peux cesser de voir Mme C..., disais-je. Le monde dévot s'en occupe beaucoup, il faut donc mettre un terme à tous ces bruits en instruisant cette affaire. Quand on saura que, sur ma demande, nous avons été appelés devant nos véritables juges, on attendra la sentence.» — Tel est le résumé de ce qui se passa dans cette séance.

En sortant, un grand vicaire, M. P.., me dit : « Je crois que vous avez fait impression. — Toute cette affaire est si grave! répondis-je. — Oui, si tout cela est vrai, c'est bien important; si c'est une erreur, il faut vous tirer de là. — D'autant plus, ajoutai-je, que tant que mes convictions ne me seront pas démontrées fausses, rien ne pourra me faire changer de conduite. » Aussi le suppliai-je, avant de le quitter, d'employer tout son crédit auprès de Sa Grandeur pour en obtenir l'examen, lui répétant toujours : « Ma conduite ne changera qu'avec mes convictions. — Cependant, me dit-il, ce serait bien malheureux que vous vous missiez en opposition avec votre évêque. — J'en serais désolé, mais je ne reculerai devant rien pour obéir à ma conviction, tant que je n'en verrai pas l'erreur. »

Je fis les mêmes prières et les mêmes protestations à un de ses collègues, que j'entretins aussi en particulier avant de quitter Sens. Il me sembla désirer vivement l'examen et disposé à tout faire pour l'obtenir. Je revins donc à Auxerre plein d'une joie que Cantianille et mes parents furent heureux de partager, espérant, comme moi, qu'avant peu, nous serions mandés tous deux par Monseigneur

Le lendemain, j'écrivis à Sa Grandeur à Fontainebleau, pour la prier de ne rien juger de cette affaire avant d'avoir lu mon rapport. — « Madame C... n'est pas en odeur de sainteté à l'archevêché, lui disais-je, mais toute sa vie est expliquée par sa possession. Maintenant elle est délivrée. Que Votre Grandeur veuille donc bien oublier ses préjugés défavorables. » Et du reste, Cantianille écrivit elle-même en ces termes:

« Monseigneur,

« M. l'abbé Thorey me demande d'ajouter quelques lignes à la lettre qu'il vous envoie. J'y consens de grand cœur, et le ferai même plus longuement qu'il ne le demande, si Votre Grandeur veut bien me le permettre.

« Mon double but, dans cette lettre, Monseigneur, est de vous faire d'abord les excuses que je vous dois, puis, de vous manifester sincèrement mes dispositions présentes.

« D'abord mes excuses: Je sens, Monseigneur, que j'en ai beaucoup à vous faire. Bien des fois j'ai eu avec Votre Grandeur des démêlés qui l'ont contristée... » (Suivaient des aveux très pénibles).

« Je ne veux m'excuser en rien, Monseigneur, pour toutes ces fautes et pour tant d'autres plus grandes encore, dont je me reconnais coupable... Je veux simplement vous dire : J'étais possédée depuis l'âge de quinze ans par quatorze démons, auxquels un prêtre m'avait livrée, et c'est sous leur influence, par désespoir et par vengeance, que j'ai agi ainsi.

« Quant à mes dispositions présentes, Monseigneur, les voici exposées avec une sincérité dont je peux prendre Dieu à témoin.

« Je ne désire qu'une chose : réparer le passé en faisant autant de bien que j'ai fait de mal; et pour cela, Monseigneur, coopérer autant qu'il me sera possible à l'œuvre immense que le bon Dieu veut bien confier à M. Thorey, et à laquelle il daigne m'associer; œuvre que je connais vaguement depuis vingt-cinq ans et très clairement depuis trois ans, œuvre à laquelle j'avais juré au démon de m'opposer de toutes mes forces, et pour laquelle je promets à Dieu maintenant de faire tout ce que je pourrai.

« Cette coopération demande de moi, Monseigneur, de grandes humiliations et des souffrances bien cruelles : J'accepte d'avance les unes et les autres. Tout ce que je souhaite, c'est que Votre Grandeur veuille bien me soumettre, M. Thorey et moi, à tous les examens qu'elle jugera convenables, et, qu'après nous avoir examinés Elle-même, Elle nous soumette à l'examen du Souverain Pontife. Je suis, comme M. Thorey, parfaitement disposée à ne reculer devant rien au monde pour l'accomplissement de cette œuvre.

« Je termine, Monseigneur, en vous disant ce que M. Thorey vous dira bien des fois de moi, ce que le démon et Dieu vous en diront comme lui : Je suis la plus coupable des créatures qui ont existé et qui doivent exister à l'avenir... Il faut que la miséricorde de Dieu tire de moi une gloire proportionnée à mes fautes; c'est mon unique désir. »

Cette lettre, elle l'envoya aussi à un vicaire généra en la faisant précéder de ces quelques lignes :

Monsieur,

« Veuillez me permettre de vous redire à vous ce que M. Thorey vous a dit lundi, ce que je redis à Monseigneur : Je ne reculerai devant aucune humiliation ni aucune douleur, pour vous fournir les preuves dont vous avez besoin, et arriver par là à réparer mon affreux passé et à faire à l'avenir tout le bien possible. (Suit la citation de la lettre à Monseigneur, citation qu'elle termine ainsi.) Telle est, monsieur, ma lettre à Sa Grandeur ; tels sont mes sentiments et mes résolutions. Vous pouvez communiquer cette lettre à MM. les membres du Conseil, sur la bienveillance et la discrétion desquels j'ose compter, comme sur la vôtre, bien que je ne mérite que votre mépris. »

Je fis ensuite mon rapport. Voici à peu près comme je le commençai :

« Monseigneur,

. . . .

« ... Ce rapport, nous le déposons, Mme C... et moi, aux pieds de Votre Grandeur, avec l'hommage de notre vénération profonde, et la protestation que, dans toute cette affaire, nous ne voulons que ce que Dieu veut. Nous croyons tout ce que l'Eglise croit et enseigne, nous condamnons tout ce qui, dans cet écrit, pourrait être opposé à sa doctrine, et nous acceptons d'avance sa décision. Nous ne demandons qu'une seule chose : un examen sérieux et profond des faits que je vais raconter, et nous protestons de nouveau que nous ne reculerons devant aucune souffrance ni aucune humiliation pour fournir à Votre Grandeur toutes les preuves qu'elle voudra bien nous demander. »

Suivait un rapide exposé des faits que j'ai racontés précédemment, exposé dans lequel cependant je ne disais rien du salut des trois anges, de la délivrance des âmes du purgatoire ni de notre fraternité avec Notre-Seigneur. Je parlais bien de nos titres procla més par les démons, mais sans les faire connaître. Du reste, je prévenais Sa Grandeur que Dieu ne me permettait pas de lui tout révéler pour le moment, qu'Elle saurait le reste plus tard ; puis, dans une seconde partie, je faisais quelques raisonnements, et je concluais en demandant l'examen et notre envoi à Rome. « Le Souverain Pontife, ajoutais-je, outre les lumières spéciales qu'il aura pour juger cette affaire, possède déjà dans les prophéties de la Salette un moyen puissant d'en reconnaître la vérité. »

Nous espérions qu'après ce rapport Sa Grandeur nous appellerait promptement, et chaque jour nous attendions ses ordres. Ne les recevant pas, après huit ou dix jours, je me permis de les demander. J'écrivis deux ou trois fois à M. M.., vicaire général, pour le prier de hâter les choses, à cause des bruits publics. Je reçus enfin une réponse. Le grand vicaire qui me la fit avait oublié tout ce que je lui avais dit : tous mes raisonnements et toutes mes preuves.

Il ne voyait plus qu'une chose : que mes parents et moi, nous nous démolissions tous les jours, et qu'il faudrait une bien grande grâce du Vrai Sauveur pour nous tirer de là ; son jugement était porté... Néanmoins, je le priai encore de solliciter l'examen. « Je ne crains, lui disais-je, que le refus d'examen ou un examen superficiel. Qu'on étudie avec le plus grand soin, et les actes et les paroles des personnages en question. Mais qu'on étudie sans préjugés, dans le but unique de voir la vérité, et non pour prouver qu'on a raison. Pour moi, ajoutais-je, je souhaite de tout mon cœur que mes supérieurs ne me mettent pas dans la nécessité de choisir entre leurs ordres et ceux de ma conscience, car mon choix est déjà fait. J'aurai une logique de fer pour discuter mes convictions, et une volonté de fer pour y conformer ma conduite. » Et, malgré tout, je continuais d'espérer. Chaque jour, la vérité me paraissait plus évidente. J'étais sûr que tout homme réfléchi serait convaincu comme moi par un examen sérieux, et je ne croyais pas possible qu'on me refusât cet examen.

Cependant les rumeurs devenaient plus violentes ! Des hommes qui se seraient confessés d'une médisance légère s'imposaient, par charité, l'obligation de me faire passer pour fou. On accusait tel et tel prêtre de partager leur opinion, voire même de la propager : « Il est spirite », disait l'un. « Il entend des voix comme Jeanne d'Arc », disait l'autre. En somme, « il est halluciné », répétaient la plupart. Et quand, ici ou là, quelque personne s'avisait d'objecter : « Mais je l'ai entendu, vraiment il ne paraît pas fou .. — Laissez donc, répondait telle ou telle, il faut bien qu'on dise cela pour la religion. . »

« Oh ! je vous en prie, répliquait telle autre. laissez-moi mes illusions !... » — Qu'était-ce en effet, que l'abbé Thorey s'il n'était pas fou ?... Non pas, cependant, qu'on me crût fou sur tous les points ; loin de là. « Il raisonne parfaitement sur tout le reste », disait-on, avec un petit air charitable, de très bon goût, « mais il a son idée. » Quelle était cette idée ? Les uns me prêtaient celle-ci ; les autres celle-là ; chacun la sienne. C'était le meilleur moyen de me faire passer pour fou. Mais, en réalité, personne ne la connaissait, si ce n'est un de mes supérieurs qui me disait, lui : « Vous savez bien que les fous ne raisonnent jamais aussi parfaitement que sur leur idée fixe. » En rapprochant son jugement de celui des autres, il se trouvait donc que ma folie consistait à raisonner parfaitement sur tout... Heureuse folie !... assez rare...

Les choses en étaient là, quand enfin, le 17 octobre, je reçus une lettre de Monseigneur. Depuis six semaines, je demandais l'examen. Il me répondit par une condamnation. Voici cette lettre :

« Le rapport que vous nous annoncez par votre lettre du 12 septembre nous est parvenu le 22.

« Nous avons lu et relu votre exposé ; nous venons encore de le relire en présence de notre conseil et, chaque fois, cette lecture a renouvelé plus sûrement pour nous d'amers et bien douloureux souvenirs. Votre histoire n'est, en quelque sorte, qu'une nouvelle édition des faits qui se sont passés, il y a vingt-cinq ans, à peu près, dans notre premier diocèse. Ce sont les mêmes personnages qui s'y retrouvent sous d'autres noms, les mêmes possessions, les mêmes interventions diaboliques. » Suivait l'histoire de Séez, dont j'ai parlé au chapitre IV. Après quoi, Monseigneur ajoutait : « Comme notre devoir d'évêque et de père nous impose l'obligation de prévoir et de prévenir des scènes de ce genre et de les empêcher de se renouveler au milieu de nous ;

« Comme déjà des rumeurs et des bruits désavantageux sur vous se répandent dans le diocèse, et sont des signes avant-coureurs de scandales, qui existent, à n'en pas douter, et qu'il importe de faire cesser sans aucun retard ;

« Vu votre exposé, à nous adressé dans la dernière quinzaine du mois de septembre passé ;

« Vu les renseignements que nous avons reçus de différents points du diocèse sur votre affaire, qui préoccupe, en ce moment, beaucoup d'esprits sérieux dans la ville d'Auxerre ;

« Notre conseil entendu,

« Nous avons décidé et arrêté ce qui suit :

« 1° Tous pouvoirs et permissions par vous sollicités et obtenus de nous ou de nos vicaires généraux,

en faveur de Mme C... (dont le nom, en toutes lettres, se trouve pour la première fois porté à notre connaissance dans l'exposé des faits) sont annulés et cessent de plein droit, à dater de ce jour.

« 2° Tout rapport, de quelque nature qu'il soit, avec ladite dame C... vous est par nous interdit, à dater de ce même jour...

« 3° Les pouvoirs de vicaire que nous vous avions confiés pour l'exercice du saint ministère dans la paroisse de Saint-Etienne sont provisoirement maintenus, excepté à l'égard de Mme C... et de toutes les personnes qui auraient été mises par vous dans la confidence des faits qui la concernent. »

Puis, après m'avoir rappelé ma promesse d'obéissance et engagé à prier la Sainte Vierge, il terminait en m'assurant de ses sentiments paternels, auxquels, disait il, « vous auriez pu et dû répondre, il y a quatre ans, par la plus entière confiance (1) ».

Quand je reçus cette lettre, je me trouvais auprès de Cantianille. La pensée me vint aussitôt d'interroger Lucifer. Mais Monseigneur m'ayant retiré mes pouvoirs d'exorciste, je ne voulus pas en user.

« Mon bon frère, dis-je à Notre-Seigneur, que ta volonté soit faite! Envoie-le si bon te semble. » Il arriva aussitôt tout triomphant. « — Eh bien! lui dis-je, voilà un tour de ta façon? — Qu'en penses-tu? j'espère que voilà une lettre qui fait bien mon affaire! — Pas si bien que tu crois, néanmoins. — Et comment cela? (Il perdait un peu de sa joie.) — Parce que je vais répondre à mon évêque et réfuter sa lettre. — Quoi, tu ne vas pas abandonner Cantianille? — Pas le moins du monde... — O monstre! ô brigand! Tu ne vas pas m'obéir?... » Et sa joie faisait place à la fureur... « Qu'est-ce donc que cette histoire-là, que Monseigneur me raconte? C'est sans doute une machine que tu as préparée d'avance?... — Précisément; dis voir qu'elle n'a pas bien réussi?... »

Et il me raconta, comme je l'ai dit au chapitre IV, que l'année où Cantianille lui avait été livrée, il avait fait, dans le diocèse de Séez, la caricature anticipée de notre œuvre, afin de l'empêcher, ou tout au moins de l'entraver quand le moment arriverait. — « Ta caricature, lui dis-je, ne me paraît pas merveilleuse; le fait de Séez ne ressemble guère au nôtre! — N'importe, puisque ton évêque le croit semblable; c'est tout ce qu'il me faut. »

J'écrivis donc aussitôt à Monseigneur, pour lui exprimer mon vif regret de ce que sa sentence avait ainsi précédé l'examen, et pour en discuter les considérants. Voici à peu près le résumé de ma lettre :

Le premier motif de ma condamnation, c'était la ressemblance de notre affaire avec celle de Séez. A cela, trois choses à répondre; d'abord, on ne peut pas s'appuyer sur un fait pour en condamner un autre, quelque semblable qu'il paraisse, surtout quand on n'a étudié qu'un seul de ces faits... Quel est donc le tribunal qui, pour juger une cause, sans l'avoir instruite, s'autoriserait de l'instruction faite sur une autre affaire vingt-cinq ans auparavant?

D'ailleurs, s'il était juste et logique de juger ainsi, Satan aurait beau jeu, lui, le singe de Dieu. Il lui suffirait de contrefaire les œuvres divines pour les empêcher.

Je niais enfin la ressemblance entre les deux affaires. Le prêtre, dont Sa Grandeur me parlait, avait reçu l'ordre de tout cacher à ses supérieurs. Je le conçois, celui qui l'aveugla n'aime pas la lumière!... Moi, je recevais l'ordre de tout manifester, et, en conséquence, je réclamais l'examen, rien que l'examen. Cette différence était assez caractéristique. De plus, il s'était passé à Séez une foule de choses extraordinaires et scandaleuses qui ne se passaient nullement à Auxerre Du reste, disais-je à Monseigneur, Lucifer lui-même vient de m'avouer que ce malheureux événement de Séez a été préparé par lui pour vous induire en erreur (1).

Monseigneur s'appuyait encore sur mon exposé : « Vu votre exposé » me disait-il. Or, un simple exposé des faits ne suffit pas pour prononcer, il faut encore entendre les témoins et discuter leur déposition. J'offrais à Sa Grandeur pour témoin tout le ciel et tout l'enfer, m'engageant à démontrer, par toutes les preuves qu'on me demanderait, que ces témoins étaient bien réellement : Dieu, la Sainte Vierge, les anges, les saints et les démons. Et Monseigneur n'avait vu, n'avait entendu aucun de ces personnages... Il ne m'avait ni vu ni entendu moi-même!... En revanche, il prêtait l'oreille à d'autres : « Vu les renseignements que nous avons reçus des différents points du diocèse sur votre affaire », m'écrivait-il encore... Quels renseignements pouvait-on fournir à Sa Grandeur, quand personne ne connaissait bien notre affaire?... Quand Elle-même qui, après mon exposé, en savait plus que personne, était si loin de tout savoir encore! Quoi! entendre sur un accusé tout le monde, excepté lui et ses témoins!... Cela s'est-il jamais vu?... (2)

(1) Je n'ai jamais compris ces paroles de Monseigneur. En voici peut-être l'explication : Un homme, parfaitement renseigné, me disait un jour : « Ce qui paraît contrarier le plus vivement Monseigneur, c'est que vous ne lui ayez pas demandé conseil, il y a quatre ans, quand vous avez commencé à confesser Mme C... — Comment, répliquai-je, demander conseil à mon évêque, pour confesser une personne?... Et aurais-je pu le faire par rapport à Mme C... sans violer le secret de la confession?... Dans la position où elle était et connue comme elle l'est!... Est-ce là le témoignage de confiance que Sa Grandeur attendait de moi?

(1) Voici à ce sujet une note de Cantianille :
« Plusieurs fois Ossian me priait, me suppliait à genoux de me laisser transporter chez mon frère, me disant que, sans ce prodige, ni lui ni ses parents ne croiraient jamais qu'il était appelé à une aussi haute mission. Et moi, qui me faisais transporter de tous côtés, je n'ai jamais consenti à me trouver ainsi dans la chambre de mon frère. Je ne voulais m'y rendre que naturellement. Pourquoi? Je ne sais, mais j'éprouvais une répugnance invincible à le faire. Malgré les prières et les menaces d'Ossian, et même les souffrances qu'il me faisait endurer pour m'y décider, je ne lui ai jamais cédé sur ce point. C'est la seule chose peut-être pour laquelle j'ai eu le courage de lui résister toujours, sans en connaître la cause, et sans jamais m'en préoccuper. »

Cette cause est facile à deviner, Ossian voulait une ressemblance de plus entre les deux faits d'Auxerre et de Séez, et Dieu voulait le contraire.

(2) Quant à ce que dit Monseigneur, que le nom en toutes lettres de Mme C... se trouve pour la première fois porté à sa connaissance dans l'exposé des faits, c'est évidemment une erreur. Dans la lettre que je lui avais envoyée le 12 septembre, dix jours avant mon rapport, le nom de Mme C... était écrit en toutes lettres. Et, bien plus, dans ma lettre se trouvait celle de

Telles furent, en résumé, les observations que je pris la liberté d'adresser à Monseigneur, en le priant de nouveau, avec plus d'instances que jamais, de vouloir bien nous entendre, Cantianille et moi, et nous mettre à même de fournir nos preuves et nos témoins. Je manifestais en même temps à Sa Grandeur ma résolution d'aller à Rome chercher l'examen, si elle persistait à me le refuser, et la peine que j'éprouverais à y aller sans être autorisé par Elle.

Voici la réponse que je reçus, non plus directement, mais par l'intermédiaire de mon vénérable curé.

« Il est donc vrai, la situation d'esprit où vous vous trouvez ne vous permet plus en ce moment ni de voir ce que voient les personnes qui vous portent le plus vif intérêt, ni d'entendre ce que disent de vous des amis sincères, ni de comprendre le scandale qui résulte de certains actes extérieurs, auxquels vous êtes nécessairement associé, et qui, au jugement des âmes religieuses, apparaissent comme autant de sacrilèges.

« Sur ce point et en tout ce qui concerne ce qu'il vous plaît d'appeler votre affaire, oui, vous vous montrez sourd, aveugle, et votre intelligence elle-même disparaît sous le poids des sentiments de l'orgueil et de votre amour-propre surexcité.

« Ce qu'il y a dans cet état de votre âme de triste et de vraiment déplorable, c'est que cet état est volontaire. Vous ne voulez, en effet, ni voir, ni entendre, ni comprendre.

« Dès lors, il ne nous reste plus de réponse autre à vous faire que celle que nous vous avons déjà donnée, et qui est entre vos mains. »

Venaient ensuite les mêmes prescriptions que dans la lettre précédente : Monseigneur me liait de nouveau mes pouvoirs d'exorciste; sans doute parce qu'il n'avait pas réussi la première fois, Lucifer étant venu encore, malgré sa défense. Puis il ajoutait : « Les pouvoirs que vous avez d'entendre les confessions ne sont maintenus qu'à la condition qu'il sera fait par vous, entre les mains de notre vénérable archiprêtre et curé de la paroisse Saint-Etienne d'Auxerre, acte de soumission et d'obéissance à toutes nos prescriptions en date du 16 de ce présent mois.

« Sens, 22 octobre 1865. »

C'était un demi-interdit; je l'acceptai et je fermai sur le champ mon confessionnal.

Je répondis de nouveau à Sa Grandeur en me plaignant de sa persistance à ne vouloir entendre ni Cantianille ni moi et à nous refuser par là tout moyen de nous justifier et de prouver que nous faisions la volonté de Dieu. Je pris même la liberté d'ajouter : « Je suis surpris, Monseigneur, que ces refus d'examen ne révèlent pas à Votre Grandeur celui qui les inspire. » En effet, Dieu n'inspire ni la crainte d'être vu ni la crainte de voir.

Quant au scandale résultant de certains actes extérieurs, auxquels j'étais associé, et qui, au jugement des âmes religieuses, apparaissaient comme autant de sacrilèges, je me permis encore de dire à Monseigneur:

Mme C... que j'ai citée, laquelle était certainement arrivée à Sa Grandeur, car je l'ai mise moi même dans la même enveloppe que la mienne, cachetée et jetée à la boîte, et que du reste la mienne est parvenue, puisque Monseigneur en fait mention.

« Il est fort regrettable que des âmes religieuses osent qualifier de sacrilèges les actes d'une personne dont assurément elles ne connaissent pas l'intérieur. Il n'y a qu'une chose plus regrettable, c'est que Votre Grandeur daigne prendre leur jugement en considération.

« Enfin, Monseigneur, vous m'écrivez que je ne veux ni voir, ni entendre, ni comprendre; cela veut dire, sans doute, que j'ai refusé de comparaître devant votre tribunal; de répondre à vos questions; de raconter mes actes et de produire mes témoins et mes preuves. Non, Monseigneur, je ne refuse ni de voir, ni d'entendre! Je le demande au contraire ; d'ailleurs, où est donc le danger d'un examen? Pourquoi me le refuser avec tant de persistance? Si je suis dans le faux, il sera facile de me le démontrer; si je suis dans le vrai, quelle responsabilité pour Votre Grandeur!...

« Dieu voulait, Monseigneur, que, dans cette affaire, vous remplissiez le rôle de juge d'instruction, qui fait son dossier et renvoie la sentence à un juge supérieur, et, au lieu d'examiner ainsi sans juger, Votre Grandeur juge sans examiner!... »

Ces vérités étaient sans doute un peu sévères, mais, je crois pouvoir le dire, je les enveloppais des formes les plus respectueuses.

(*A suivre*).

A TRAVERS LES REVUES

MATÉRIALISATION EN PLEINE LUMIÈRE

Nos lecteurs connaissent, au moins de nom, Mme Abend, médium allemand. Mme Abend, dans le courant de l'année dernière, a donné plusieurs séances à Stockholm, chez la princesse Karadja. La *Revue spirite*, dans son dernier numéro, publie le compte rendu de deux de ces séances.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le récit de la première

Mais d'abord quelques détails biographiques sur Mme Abend :

Mme Abend est née à Berlin le 1er septembre 1868. Laissée par ses parents à l'école primaire jusqu'à sa quatorzième année, elle gagna ensuite son pain quotidien comme bonne d'enfants. Mariée en 1893, à un cordonnier de Berlin, elle continua, pendant deux années encore, la vie calme que comportait sa situation, sans se douter des capacités extraordinaires dont l'avait dotée la nature. La nuit elle voyait bien des apparitions, mais les attribuait aux songes. Un détail dans sa nature est cependant à noter : elle dit avoir toujours aimé à fréquenter les cimetières. N'était-ce pas une prescience qu'un jour viendrait où elle aurait à faire aux morts?

En 1895, un des amis des époux Abend leur enseigna les expériences spirites à la table, dont ils s'occupèrent pendant quelque temps. Un dimanche eux et quelques-unes de leurs connaissances étaient assis à la table, formant chaîne avec leurs mains, lorsque tout à coup le mari de Mme Abend aperçut une colonne de fumée blanche près

d'elle, sous la table. Très intrigué, il demanda à la table ce que cela voulait dire; il lui fut dit qu'ils auraient la réponse dans quatre semaines, s'ils continuaient leurs séances chaque dimanche.

Ainsi fut fait, et le quatrième dimanche la table ordonna à Mme Abend d'aller s'asseoir sur un fauteuil qui se trouvait dans la même chambre, derrière une double draperie formant alcôve. A peine y était-elle depuis quelques instants, qu'une vision blanche en sortit, celle d'une jeune fille de treize à quatorze ans, qui se dirigea vers un vieux spirite, ami de la maison, et se mit à genoux devant lui.

Le vieillard, tremblant d'émotion, lui parla en termes affectueux, quand soudain le fantôme, qui avait les deux mains jointes, les écarta violemment et inonda le vieillard de fleurs; immédiatement après elle disparut dans l'alcôve, et le médium, Mme Abend, se réveilla. Ce fut sa première matérialisation complète.

Mme Abend est une femme simple, sans instruction, mais sans prétention aucune, pleine de bon sens et de jugement. Son extérieur est très sympathique et son naturel gai et sincère rend une conversation avec elle des plus agréables. A la fin de son séjour à Stockholm, elle était un peu énervée, grâce aux attaques dirigées contre elle. Elle ne se considère pas comme un être surnaturel, bien au contraire, elle dit n'être qu'un instrument dans les mains de Dieu, servant d'intermédiaire entre les vivants et les morts.

Avant de venir à Stockholm, elle n'avait jamais quitté Berlin et ne s'était pas montrée en public. A Berlin elle donnait ses séances dans un cercle restreint d'amis et *toujours gratis*. Sur les instances de la princesse Karadja, qui l'avait vue dans cette ville, elle consentit à venir à Stockholm, à la seule condition que son voyage et son entretien lui seraient payés; sans ressources elle ne pouvait exiger moins. Elle n'avait donc pas en vue le gain, quand elle céda aux prières de la princesse.

Au commencement d'octobre 1901, Mme Abend arrivait à Stockholm. Elle donna d'abord deux séances, auxquelles je ne pus assister, et ensuite deux autres, auxquelles Mme Karadja me fit l'honneur de me convier, sachant combien je suis intéressé aux phénomènes de ce genre. Les séances avaient lieu dans l'appartement de la princesse.

Voici maintenant le récit de la première séance :

La première séance à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister fut fixée par Mme Karadja au 15 octobre à 6 h. 1/2. Parmi les seize personnes qui y assistaient la plupart ignoraient ce que représentait un phénomène de matérialisation. Lorsque tout le monde fut réuni, la princesse offrit aux personnes présentes d'indiquer la chambre où la séance devait se passer, et l'emplacement où le cabinet du médium devait être posé. On choisit le salon et dans le salon la place qui convenait le mieux pour le réduit du médium qui se composait de quatre rideaux non doublés, jetés sur des perches en bois formant carcasse.

Toutes les glaces qui se trouvaient dans le salon furent recouvertes d'étoffes soigneusement visitées. On procéda ensuite à l'inspection minutieuse de tous les meubles, dont une partie fut reléguée dans d'autres chambres. Si un meuble avait un tiroir, on l'emportait dehors. Il fut constaté que le tapis était cloué au plancher et qu'il ne pouvait en être détaché. Les vêtements du médium, se composant d'une jupe noire, d'un jupon de couleur, d'une blouse rayée, d'une chemise de soie rouge et de souliers de bal noirs, furent examinés à l'avance par tous les assistants.

Quand ces précautions furent terminées, on introduisit le médium dans son réduit, où il fut *complètement dépouillé de ses vêtements* en présence de quatre dames, et revêtu des effets inspectés auparavant. Les bas lui furent retirés et les souliers noirs mis sur les pieds nus. On visita ses cheveux, ses oreilles et sa bouche, et tous les vêtements qu'elle portait en entrant dans le salon furent enlevés. Pas un seul fil blanc ne lui fut laissé, ce qui était important à constater, les apparitions étant généralement vêtues de blanc.

La toilette de Mme Abend terminée, on examina de nouveau son réduit, une lampe à la main, pour voir si aucun objet n'y était caché. Le fauteuil du médium, en osier, non rembouré et sans coussins, fut l'objet d'un examen soigné.

Le médium assis, la chambre fut fermée à clef par un des assistants qui la mit dans sa poche. Le mari de Mme Abend fut tenu à l'écart sans autorisation de s'approcher de sa femme. *La chambre resta éclairée par deux lampes*, suffisantes comme lumière pour pouvoir lire avec quelqu'effort un journal.

Ayant pris ces précautions, tous les assistants *sans exception* signèrent un procès-verbal, où elles étaient consignées, affirmant qu'à leur avis toute possibilité de fraude était exclue.

Pour les spectateurs les chaises furent disposées sur trois rangs, à environ 2 mètres du cabinet de Mme Abend.

Lorsque tout le monde fut assis, le mari de Mme Abend se leva et lut une prière en allemand.

Ensuite une des demoiselles présentes se mit à jouer d'un orgue placé dans un coin éloigné de la chambre. On n'entendit plus que la musique et le murmure étouffé des quelques personnes qui continuaient à échanger leurs impressions à voix basse. Bientôt, cependant, le silence se fit de ce côté.

Toute l'assistance semblait émue. Je m'étais assis en face du réduit, au second rang, et tirais ma montre pour marquer les heures aux moments où les phénomènes se produiraient. Il était 7 heures 12 lorsque la séance commença. Au bout de 11 minutes d'attente les rideaux du local dans lequel le médium était enfermé s'entr'ouvrirent légèrement, laissant voir une apparition *blanche*, qui disparut presque aussitôt. Un frisson parcourut les personnes présentes, impressionnées par le mystérieux de cette vision. Quelques minutes se passèrent encore dans un silence complet, quand soudainement les rideaux s'écartèrent entièrement et un fantôme blanc, *celui d'une jeune fille d'environ 18 ans, enveloppée de gaze*, apparut. Le bras droit, complètement découvert, était tendu et tenait le rideau, tandis que le gauche, replié, était à moitié caché. La tête, quoique distincte, était légèrement voilée de gaze. « Le rayon d'une des lampes tombait sur la vision, *éclairant en même temps le médium immobile*, assis dans son fauteuil, et les jambes nues, croisées, se détachant très distinctement sur le fond sombre de la chambre. Grâce à ce rayon de lampe, le médium et l'apparition ne pouvaient être mieux visibles. Ce détail ne manque pas d'importance, car il tend à prouver que ce n'est pas le médium qui aurait pu écarter de lourds rideaux, faire une projection, si projection il y avait, et impliquer au fantôme les mouvements naturels d'un être humain, le tout simultanément, quand tout le monde le voyait tranquillement assis dans le fauteuil.

Au bout d'environ 10 secondes la forme blanche disparut et les rideaux retombèrent en plis différents de ceux qu'ils avaient au début de la séance ; la même chose a été constatée après tous les autres phénomènes qui se sont produits.

Quelques minutes s'écoulèrent encore quand les rideaux furent de nouveau agités et un bras nu, apparemment celui de la même jeune fille, se montra, faisant un effort pour écarter plus largement les rideaux. Ensuite il se cacha et 4 minutes d'attente se passèrent de nouveau avant que les rideaux ne fussent écartés un peu brusquement, comme par quelqu'un qui doit faire un effort pour y arriver, et le même fantôme blanc de la jeune fille se montra, faisant un pas en avant, sans cependant lâcher les rideaux. Cette fois aussi, comme la première, *le médium était très visible à côté de la jeune fille matérialisée.* Quelques instants l'apparition resta visible, puis disparut derrière les rideaux. Chaque fois qu'elle s'était montrée, ses mouvements étaient sans bruit, ses gestes suaves et harmonieux.

Le médium, resté tranquille jusqu'à 7 h. 50, se mit alors à chanter en allemand et sortit ensuite de sa retraite. Après s'être assise, avec l'aide de la princesse de Karadja, sur une chaise préparée pour elle, Mme Abend se dirigea en parlant d'un ton inspiré vers l'un des assistants, le capitaine Ch. et sa femme, placés au premier rang, et leur dit quelques mots *en suédois*, concernant leur fille, à l'apparition de laquelle ils venaient d'assister. Je dois ajouter qu'au cours de la première apparition, Mme Ch., *qui avait reconnu sa fille*, morte à 19 ans de la phtisie, se mit à pleurer silencieusement, et n'essuya ses larmes qu'après la séance. Ayant consolé les époux Ch., Mme Abend retourna à sa place, recommença son allocution inspirée, adressée à l'assistance, et se réveilla définitivement à 7 h. 58. La séance avait donc duré 46 minutes.

Immédiatement après la fin, tous les spectateurs rédigèrent, à la requête de Mme de Karadja, des procès-verbaux de ce qu'ils avaient vu et les lurent à haute voix.

Au souper, gracieusement offert par la princesse aux invités, je parlai longuement à Mme Abend qui me fit le récit de beaucoup d'expériences très curieuses, dues à sa médiumnité. C'est à ce moment que sa modestie et son ton de sincérité me frappèrent. Elle s'étonnait que les journalistes l'attaquassent avec tant de violence et voulussent absolument la faire passer pour une personne à trucs. Elle ne comprenait pas que des gens n'ayant jamais assisté à ces sortes d'expériences et très peu instruits apparemment dans le spiritisme puissent mettre en doute sa bonne foi. Son âme simple de croyante en était froissée. Le découragement se voyait sur ses traits ; néanmoins son naturel gai et bon enfant prit bientôt le dessus, et à la fin de la soirée elle semblait tout à fait consolée.

A quelques détails près les phénomènes se reproduisirent dans la séance suivante.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10

LES LIVRES

Influence astrale (Essai d'astrologie expérimentale), par Paul FLAMBART, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Société des Journaux spiritualistes réunis, 3, rue Rodier, Paris, 3 francs.

Comme il est loin d'être démontré que la raison humaine vient de naître et que ses limites sont définitivement connues, l'auteur de cet ouvrage s'est demandé si l'on pouvait expérimentalement trouver des preuves de l'influence astrale sur l'homme.

L'époque n'étant plus aux négations systématiques et aucune réfutation expérimentale de l'astrologie n'ayant été encore faite par quelqu'un qui l'ait étudiée sérieusement, M. Flambart a cherché la part de vérité tangible qu'il pouvait y avoir dans une science défendue par les génies les plus complets des temps anciens, ainsi que par un certain nombre de savants des temps modernes. Il indique la voie expérimentale à suivre pour vérifier le côté sérieux d'une science où tout n'est pas illusoire, comme il le prouve en savant autant qu'en philosophe.

Ses points d'appui principaux sont les suivants :

1° La ressemblance atavique des positions des planètes à la nativité chez plusieurs membres d'une même famille le porte à conclure qu'on ne naît pas à n'importe quel moment, mais bien sous un ciel conforme à celui des parents.

2° Un autre point d'appui expérimental réside dans la possibilité de résoudre le problème inverse de l'astrologie ; autrement dit de retrouver l'heure de naissance d'une personne que l'on connaît par le secours seul des lois à contrôler.

Si l'on peut réussir, la fin ici doit justifier les moyens.

3° La distinction aisée des cas bien tranchés relativement aux facultés innées est une preuve non moins sûre que les deux précédentes.

M. Paul Flambart entreprend ensuite un mode d'explication de l'influence astrale, absolument conforme à la théorie dynamique des vibrations qui est toute la physique contemporaine. Les astres nous envoient des rayons lumineux et par conséquent un ensemble plus ou moins compliqué de vibrations qui doivent nous influencer dans une certaine mesure. A la nativité, le magnétisme astral ambiant, caractérisé par les positions des astres, sert en quelque sorte de tonique au magnétisme humain en formation d'individualité chez le nouveau-né.

L'auteur d'*Influence Astrale* montre encore l'analogie frappante qu'on trouve entre la musique et l'astrologie par la représentation graphique de leurs lois. Cette analogie avait d'ailleurs inspiré à Képler son traité des *Harmonies du monde*, qui paraît du reste généralement incompris.

Les conséquences philosophiques qui découlent de l'étude précédente étant de première importance, M. Flambart s'est attaché à en montrer les horizons devant lesquels on ne saurait se dérober sans taxer de folie ou de mauvaise foi tous ceux qui, avec Ptolémée, Newton, Képler, Tycho-Brahé et des centaines d'autres savants et philosophes de tous les temps et de tous les pays, ont approfondi la science astrale dont le discrédit n'a été dû qu'aux charlatans ou aux négateurs.